

PRX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.—
Trois mois » 2.50
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: Du 1^{er} Octobre 1900, Départs par GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1^{er} Octobre 1900. Includes sub-tables for ABONNEMENTS ET ANNONCES and ADMINISTRATION.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages avec le grand feuilleton. Tirage: 8000 exemplaires

- JEUDI 21 MARS 1901 —
La Chaux-de-Fonds
Réunions diverses
Union chrétienne de Jeunes Gens (Beau-Site). — A 8 1/4 heures, Soirée de catéchumènes.
— VENDREDI 22 MARS 1901 —
Sociétés de musique
Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 h.
Orchestre La Brise. — Répétition à 8 heures et demie au local.
Estudiantina. — Répétition à 8 heures et demie au local.
La Gitana. — Répétition à 8 heures du soir au Foyer du Casino. Amendable.
Sociétés de chant
Orphéon. — Répétition à 8 h. du soir. Par devoir.
L'Avenir. — Répétition à 8 1/2 h. au Cercle.
ECHO de la montagne. — Répétition à 8 1/2 h.
Männerchor Kreuzfeld. — Répétition vendredi soir, à 8 heures et demie, au local.
Sociétés de gymnastique
Anolene Section. — Exercices à 9 h. à la Halle.
L'Abelle. — Exercices à 8 1/2 h. du soir.
Intimité. — Exercices à 8 1/4 h. du soir.
Le Laurier. — Répétition partielle à 8 heures précédées au local. Amendable.
Réunions diverses
I. O. G. T. Répétition de la Section de chant vendredi à 8 1/2 heures du soir.
Société fédérale des sous-officiers (groupe d'escrime). — Leçon à 8 h. et demie au local, Côte 8, (Place d'Armes).
L'Alouette. — Répétition à 8 1/2 h. au local.
L'Ami montagnard. — Asses. à 8 1/4 h. au local.
Union chrétienne des jeunes gens allemands. — Réunion dès 8 h., au local.
La Muse. — Assemblée à 8 1/4 h., au local.
C. A. S. (Sect. Ch.-de-Fonds). — Réunion à 8 1/2 h.
Soc. théâtrale La Dramatique. — Rép. à 8 1/2 h.
Intimité. (Section litt.). — Rép. à 8 1/4 h.
Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi de 8 à 10 heures du soir (salle num. 32, Collège Industriel).
Sténographes-Verein Stolze-Schrey. — Fortbildungskurs Abends 8 1/2 Uhr (Ecole de Commerce).
Section littéraire de l'Amitié. — Répétition à 8 1/4 h. du soir, au local (Chapelle 5).
Société théâtrale l'Éclair. — Répétition à 8 heures du soir, au local.
Société suisse des Commerçants. — Vendredi: 9 h. à 10 h., Sténographe française. 9 h. à 10 h., Sténographie allemande. 8 h. à 9 h., Français.
Société théâtrale et musicale La Sphaera. — Répétition à 7 heures et demie du soir au local (Café du Glacier).
Clubs
Club neuchâtelois. — Assemblée vendredi à 8 heures au local.
Club du Gibus. — Rendez-vous à 8 h. s.
Cazin-Club. — Réunion à 8 1/2 h. s.
Club Excelsior. — Réunion à 8 1/2 h.
Club Sans-Nom. — Réunion au quillier.
English conversing Club. — Meeting à 8 1/2.
Foot-Ball-Club Tournelles. — Assemblée générale, tous les vendredis soirs, à 8 heures et demie précédées, au local (rue Daniel JeanRichard 33).
Club des Échecs. — Assemblée à 8 heures et demie à la Brasserie Ariste Robert.
Club du Potet. — Réunion quotidienne à 9 1/2 h.
Le Trio rigolo. — Travail en section (3^{me} groupe).
Concerts
Brasserie de la Métropole. — Tous les soirs.
Hôtel de la Croix-d'Or. — Tous les soirs.

Les troubles universitaires en Russie
La fermentation qui trouble les universités russes depuis quelques mois a abouti dimanche à de graves désordres à Saint-Petersbourg. On sait que les causes de l'agitation sont diverses et multiples.
Il y a en les incidents de l'université de Kiev, l'intervention, dénoncée par les étudiants, de la force armée et de la gendarmerie dans un conflit académique, l'enrôlement forcé, à titre de châtiment, d'un assez grand nombre d'étudiants dans les rangs de l'armée active et leur envoi dans des corps lointains.
Ces faits ont provoqué une vive émotion dans les esprits ardents de la jeunesse universitaire. Il s'est produit, à ce qu'on affirme, des tentatives pour organiser la solidarité des étudiants des divers établissements d'enseignement supérieur, sous la forme d'une espèce

de Tugendbund comme en Allemagne après 1816.
A Saint-Petersbourg, depuis quelque temps déjà, régnait dans les rangs de cette jeunesse des hautes écoles un sourd malaise dont les symptômes avaient à plusieurs reprises paru au grand jour. On se souvient de ces manifestations dispersées par les Cosaques à coups de fouet.
Le tsar Nicolas s'était même préoccupé de cette situation. Il avait institué une commission pour examiner le meilleur mode de répression des troubles purement universitaires et pour chercher un moyen moins brutal que le fouet des cosaques. Malgré l'opposition du ministre de la guerre, c'est alors que l'on décida de remettre en vigueur l'incorporation pénale dans les régiments, qui était tombée en désuétude sous Alexandre II.
Sur un terrain préparé comme l'était celui de Saint-Petersbourg, l'étincelle partie de Kiev alluma un fort incendie. A tort ou à raison, les étudiants se plaignaient de la suspicion dont ils étaient entourés, de l'espèce de défaveur et d'hostilité qui pèserait sur la haute culture désintéressée, sur toute activité n'ayant pas pour objet la pratique d'une profession.
On connaît mal les circonstances mystérieuses qui ont entouré, il y a quelques semaines, l'assassinat du ministre de l'instruction publique, Bogolepov, en pleine audience, par un étudiant ou ancien étudiant d'origine polonaise. Toujours est-il que la récente excommunication du comte Léon Tolstoï, l'illustre penseur et écrivain, par le Saint Synode, a porté à son comble l'irritation.
Les étudiants, tout récemment encore, venaient d'attester qu'ils ne se mettaient pas en conflit avec l'Eglise orthodoxe en sollicitant un service à la cathédrale de Kazan pour l'anniversaire de l'abolition du servage par Alexandre II. S'ils avaient été, à cette occasion, cernés et refoulés dans la cour de la municipalité par les forces du général de police Kregels, il n'y avait rien eu d'irréparable d'un côté ou de l'autre.
Dimanche les événements, à en juger par les télégrammes, ont présenté un caractère de gravité plus grand.
Les étudiants avaient annoncé d'avance leur intention de se livrer à une grande manifestation. Ils auraient commencé, dit-on, dans certains récits, par marquer leur rupture avec l'Eglise en se comportant, à l'intérieur de la cathédrale de Kazan, pendant le service divin, avec un irrespect prémédité.
Ce n'est toutefois qu'au dehors, sur le vaste espace devant la cathédrale et dans la large perspective Nevsky que les choses se seraient gâtées tout à fait. Il y aurait eu des charges répétées de cosaques et de gendarmes, des combats singuliers et généraux, beaucoup de blessés et peut-être de morts. On parle de sept cents étudiants arrêtés, emprisonnés et sur le point de subir, après une procédure sommaire, un châtiment sévère.
La manifestation de St-Petersbourg
Le Times publie les détails qui suivent sur la manifestation organisée dimanche à St-Petersbourg à propos du service funéraire de l'étudiante Wetrowa, morte à la forteresse de St-Pierre et St-Paul. Il est bon de rappeler que les récits des journaux anglais doivent être accueillis sous réserves, étant données les relations tendues qui existent en ce moment entre la Russie et l'Angleterre.
Saint-Petersbourg, 18 mars. — Il y a eu hier, à St-Petersbourg, sur la perspective Nevsky, une manifestation qui n'a pas mal ressemblé à une émeute révolutionnaire et, à une heure avancée de la nuit, la perspective était encore occupée par des détachements de gendarmes, de police et de cosaques qui tâchaient de refouler la foule.
Pendant toute la semaine, le bruit avait couru qu'une grande démonstration aurait lieu hier, organisée par les étudiants et autres mécontents.
Et, effectivement, vers midi, la démonstration commença à se produire autour de la cathédrale de Kazan, pendant le service divin.
Les autorités, prévenues, avaient pris leurs précautions; mais il ne fallut pas moins de deux régiments de cosaques, d'un escadron de gendarmes et de toute la police montée de la

capitale pour réprimer le désordre qui, ainsi que je l'ai dit, se prolongea tard dans la nuit.
En dehors des étudiants il y avait, selon toute évidence, beaucoup d'ouvriers.
L'autre jour, plusieurs centaines d'étudiants avaient protesté contre l'excommunication du comte Tolstoï par le Saint-Synode et avaient adressé une pétition au métropolitain de Saint-Petersbourg, lui demandant d'être, eux aussi, excommuniés.
Hier, les protestataires montrèrent qu'ils ne désiraient pas appartenir plus longtemps à l'Eglise orthodoxe, en s'assemblant à l'intérieur de la cathédrale de Kazan, en criant, en fumant, en sifflant pendant la communion, et en jetant des projectiles sur les saintes icones. La congrégation chercha à expulser les manifestants et un combat général s'engagea. Une des bannières de l'église fut saisie par un étudiant qui s'en servit comme massue pour menacer la foule.
Pendant ce temps, des milliers et des milliers d'individus se réunissaient autour de la citadelle et le long de la Perspective. Combien parmi eux y avait-il d'émeutiers, et combien de simples badauds, on ne saurait le dire: toujours est-il que la manifestation prit un caractère sérieux. Le préfet de la ville, à cheval, donnait des ordres à la police. Tandis que les officiers de gardes tentaient de persuader à la foule de se disperser, un grand nombre de proclamations révolutionnaires furent lancées du haut des marches de la cathédrale sur la foule. Ces proclamations contenaient des phrases du genre que voici: «Vive la liberté et un gouvernement libre! A bas le tsar! A bas les fonctionnaires pourris!»
Un drapeau rouge fut ensuite déployé où se trouvait une inscription demandant l'abolition des mesures de rigueur prises contre les étudiants, et la tentative de la police d'emparer du drapeau fut le signal de la bagarre.
Les cosaques chargèrent la foule et furent accueillis par une pluie de pierres et de projectiles. Un officier commandant une demisotnia fut grièvement blessé par un morceau de fer et tomba de son cheval. Ses hommes, voyant l'impossibilité de charger la foule, descendirent de cheval et attaquèrent les manifestants avec leurs fouets. De leur côté, les étudiants se battirent à coups de cannes. Il y eut de part et d'autre beaucoup de blessés. Des figures furent coupées en deux par les fouets des cosaques; un vieillard fut écrasé; un petit enfant étouffé. Le bruit a même couru qu'il y aurait eu plusieurs morts. La lutte a duré près d'une heure.
Environ sept cents étudiants ont été arrêtés au cours de la bagarre. Ils sont en ce moment soumis à un interrogatoire que leur fait subir le ministre de la justice en personne.
On s'attend à de nouveaux désordres pour aujourd'hui.
A l'Université d'Odessa
Odessa, 18 mars. — A la suite des récents troubles, de nombreuses arrestations ont eu lieu ici parmi les étudiants de l'Université. Ces arrestations ont été presque toutes provoquées par la découverte de documents accusateurs au domicile de plusieurs étudiants.
La situation est regardée comme très critique dans les cercles universitaires.
Le récent appel des professeurs de Moscou, pour que les élèves se soumettent avec déférence aux règlements, non seulement n'a obtenu aucun succès, mais a encore provoqué une sorte d'indignation parmi les protestataires, qui affirment que leurs griefs ont une base solide. (Times.)
Nouvelles étrangères
France. — Paris, 20 mars. — A l'ouverture de la séance, on ne compte guère plus de vingt députés dans la salle. M. Prache continue son discours contre les francs-maçons, qu'il termine ainsi:
«C'est des loges que sont sortis les Jacobins de 1793; c'est des loges que sont sortis les chefs de la Commune de 1871.»
M. Walte interrompt: «M. Méline en tête.»
«C'est des loges que sortira l'armée révolutionnaire qui se prépare à bouleverser le

M. Holtz déclare qu'il votera contre l'amendement Prache, parce qu'il est décidé à repousser toute proposition contraire à la liberté.
M. Lasies dit que lui aussi repoussera l'amendement, parce qu'il veut la liberté d'association pour tous.
M. Ribot déclare que lui et ses amis ne veulent être intolérants pour les congrégations, ni pour les francs-maçons. La Chambre, dit-il, n'a pas à se prononcer sur des questions philosophiques. Mieux vaudrait ne pas l'obliger à voter sur un pareil sujet.
M. Prache dit qu'il a voulu montrer que les radicaux étaient les ennemis de la liberté. Sa démonstration lui suffit et il retire son amendement.
M. Viviani dit qu'il n'est pas possible qu'on ait fait perdre deux journées à la Chambre pour ne pas donner une sanction à ce débat. Il ajoute qu'il reprend l'amendement Prache. (Applaudissements à gauche.) L'amendement Prache est rejeté par 319 voix contre 3.
Paris, 20 mars. — Des négociants ayant fait des offres directes aux ouvriers des quais du syndicat français, ces derniers ont résolu de mettre fin au chômage qu'ils s'étaient imposé, et ont décidé de reprendre le travail.
Marseille, 20 mars. — Une délégation de grévistes ayant à sa tête des femmes portant des petits enfants sur leurs bras s'est rendue à la préfecture. Elle a demandé au préfet de faire obtenir aux ouvriers du travail sur les quais sans qu'ils eussent à passer par l'intermédiaire des entrepreneurs, ajoutant que dans ce cas le travail serait immédiatement repris. Le préfet a invité les grévistes à préciser leurs demandes dans une note qu'il s'est déclaré prêt à communiquer au commerce marseillais.
Sur la place de la Joliette, des scènes tumultueuses se sont produites. La gendarmerie ayant repoussé les grévistes, un coup de revolver a été tiré et la balle a traversé la capote d'un agent. La foule a ensuite jeté des pierres sur la troupe et les gendarmes. Trois gendarmes ont été blessés, dont un très grièvement, et un officier de hussards a également reçu une blessure assez sérieuse au visage.
Les incidents de la Joliette avaient produit en ville une panique, qui s'est cependant calmée lorsque l'on a compris que les désordres se localisaient sur la place et les quais de la Joliette. Des patrouilles de cavalerie sillonnent la rue de la République jusqu'à la Cannebière.
Marseille, 20 mars. — M. van Alphen, ministre des postes du Transvaal, est arrivé mercredi matin à Marseille, venant de Hollande et se rendant à Nice, pour raison de santé. Interrogé sur les intentions de M. Krüger, M. van Alphen a déclaré qu'il venait de passer plusieurs mois auprès du président et qu'il était en mesure de démentir les projets qu'on lui prêtait de vouloir changer de résidence.
Abordage au Havre
Dans la nuit de dimanche à lundi, un abordage a eu lieu en rade du Havre, à environ deux milles et demi au large du port, entre le steamer français Frédéric-Franck, venant de Bordeaux pour Rouen, et le steamer Titan, qui venait de sortir du port pour se rendre au-devant du transatlantique Saint-Germain.
Par suite d'une erreur dans la place des feux de position, le Frédéric-Franck est venu aborder avec son avant le Titan par tribord, au centre du navire, par le travers de la cheminée d'arrière. Le choc a été si violent que l'étrave du Frédéric-Franck a pénétré presque jusqu'au milieu du pont du Titan, démolissant la passerelle et tout ce qui se trouvait à cet endroit sur le pont.
Malgré cette grave blessure, ce vapeur a pu se maintenir à flot et entrer en relâche dans le port.
Le remorqueur Titan, dont les avaries sont très graves, a été conduit le long du quai Notre-Dame où le bateau pompe et la pompe à vapeur ont manœuvré pour le maintenir à flot.

BANQUE FEDERALE (Société anonyme) LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 21 Mars 1901.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2, 1/4 de commission, de papier bancaire sur:

Table of exchange rates for various countries including France, London, Germany, Italy, Belgium, Amsterdam, Rotterdam, Vienna, New-York, and Suisse.

VISITEUR

Un visiteur capable, bien au courant des allibrages et remontages de finissages, trouverait place stable et bien rétribuée dans une fabrique de Bienne. — Adresser les offres avec certificats sous initiales T. D. 3738, au bureau de L'IMPARTIAL. 3738-3

Termineurs

On demande 1 ou 2 bons termineurs pour genre Roskopf; on fournirait boîtes et mouvements. Paiement comptant garanti. — S'adr. sous chiffres X. 3593, au bureau de L'IMPARTIAL. 3593-6

Oxydages de boîtes

Oxydages noir-mat Se recommande à MM. les Fabricants Eug. BARRAS, au Stand. 3879-3

AVIS aux FABRICANTS d'horlogerie

L'Atelier de Dorages A. DUBOIS DROZ, à COLOMBIER, entreprendrait de dorer 4 à 5 grosses de DORAGES par semaine. 3623-9

MAISON A MORGES

à vendre ou à louer, avec magasin d'horlogerie et bijouterie. Pour renseignements, s'adresser au propriétaire, M. A. Dubois, Grand'rue 40, Morges (Vaud). 2862-3

39 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

PETITE MARQUISE!

PAR

ARTHUR DOURLIAC

— Est-ce que vous accusez sa cousine de l'avoir assassiné aussi ? — Non, mais sequestrée... — Et dans quel but grands dieux ! Lina malheureusement n'a plus de fortune à perdre. — Non, mais elle est fort belle, M. de Valserre en est amoureux, cela se voit du reste, et pour la forcer à un mariage... — Hélas, ma respectable amie, point n'est besoin de chercher si loin pour comprendre qu'une gracieuse et délicate nature comme notre chère petite marquise se trouve mieux dans un château que dans une boutique, au milieu d'un salon qu'à ma caisse, et qu'elle ajouta-t-il en soupirant, elle a bien des raisons pour devenir baronne ou comtesse plutôt... — Il n'acheva pas... Mlle Prévost secoua la tête. Elle tenait à son idée...

XXV

Dona Quichotte

— Là, attendez-nous ici, père Trolart, nous serons prêts dans un peu longtemps, ne vous impatientez pas.

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

BÉGAIEMENT

et tous autres défauts de prononciation promptement et radicalement guéris par la nouvelle méthode du professeur Berquand, de Paris, récompensée par le gouvern. français, par LL. MM. les Empereurs de Russie et d'Autriche, les Rois de Danemark, de Suède et Norvège, etc., et subventionnée par les autorités scolaires de Genève, Lausanne, Berne, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, après cures officiellement constatées. Le professeur B. ouvrira à Chaux-de-Fonds le 25 mars, un cours privé pour bégues adultes et un cours spécial pour enfants. — S'inscrire à l'avance. Consultations de 2 à 3 heures, Hôtel Central. 3700-8

Maison de l'Enfant Prodigue Fondée en 1883 7, rue Léopold Robert, 7 LA CHAUX-DE-FONDS Très grand choix de 3624-2 Vêtements de Communion depuis 28 fr. Téléphone

MAGASIN de MODES Rue de la Serre 16

Mlle BOREL, de retour de PARIS avec un grand et beau choix de Modèles haute Nouveauté Chapeaux garnis, Chapeaux de deuil en tous genres. Prix très avantageux. A partir du 23 Avril, le Magasin sera transféré 14, RUE ST-PIERRE, 14 3736-10

MARIAGES Alliance des Familles

rue Numa Droz 90, à La Chaux-de-Fonds MAISON DE PREMIER ORDRE 427-42 On s'occupe de toutes les positions. Discretion absolue. S'adresser à Mme C. KUNZER

Si vous toussiez DEMANDEZ les PASTILLES SIMONIN

Expectorantes et Calmantes GUÉRIT: Rhume, Bronchite, Influenza, etc. — FACILITE: Expectoration des glaires. EFFICACITE constatée par des milliers de guérisons. La boîte 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies. Dépôt général Pharmacie Simonin, Vevey. Dépôt pour la contrée: Chaux-de-Fonds, pharmacies Barbezat et Monnier, Locle, Wagner, Fontaines, Borel, St-Imier, Bochenstein, Neuchâtel, Guebhard, Colombier, Chable, Fleurier, Schelling, Saingnolégier, Fleury, Tramelan, Meuli. 14545-14

Restaurant des Armes Réunies GRANDE SALLE

Dimanche 24 Mars 1901 dès 8 h. après midi,

Grand Concert

donné par la Musique militaire du Locle sous la direction de M. J.-B. Dietrich, professeur. Entrée 50 cent. 3733-2

Enchères publiques

M. PAUL GROSJEAN-REDARD, propriétaire, expose en vente aux enchères publiques l'immeuble qu'il possède à La Chaux-de-Fonds, et qui consiste en: Une maison d'habitation ayant 3 étages sur le rez-de-chaussée et un pignon, et un terrain de déchargement en nature de jardin, portant le n° 41 de la rue du Progrès. Assurance contre l'incendie, 34.900 fr. Rapport annuel, susceptible d'augmentation, 2.450 fr. Cet immeuble forme l'article 2427 du cadastre de La Chaux-de-Fonds. La vente aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de La Chaux-de-Fonds, le lundi 8 avril 1901, dès les 2 heures de l'après-midi; la vente se fera conformément aux clauses et conditions du cahier des charges dont il sera donné lecture à l'ouverture des enchères. S'adresser pour visiter l'immeuble à M. Paul Grosjean-Redard, rue du Progrès 41, et pour prendre connaissance des conditions de la vente, à M. Charles-E. Gallandre, notaire, rue de la Serre 18, à La Chaux-de-Fonds.

Pour cause de départ

A vendre, un ménage soigné, se composant d'un beau salon Louis XV, salle à manger en noyer ciré, chambre à coucher avec tentures, quelques meubles de bureau, cuisine avec potagers, baignoire toute neuve. — S'adresser rue de l'Envers n° 18, au second étage. 3639-2

Articles mortuaires Couronnes en fer Couronnes en perles Bouquets artificiels. Palmes Mousseline Gants pour fossoyeurs Brassards Rubans Chapeaux et capotes de deuil Crêpes anglais. Voiles Voilettes. — Bijouterie deuil Choix immense AU GRAND BAZAR du 14983-193 Panier Fleuri

Cherchez-vous à vendre des immeubles; à remettre un commerce ou une industrie; désirez-vous un associé ou commanditaire: adressez-vous pour cela à la maison D. DAVID, à Genève, qui vous mettra en relation directe avec des acheteurs ou bailleurs de fonds. Aucune commission n'est exigée. 1032-85

HOTEL - BRASSERIE de la CROIX - D'OR

JEUDI et VENDREDI à 8 h. du soir.

GRAND CONCERT

donné par la Tournée GENEVOISE Direction DELAROCHE Grand Succès! Le petit CHARLES, de Genève Comique grime. Duos — Opérettes — Scènes comiques — ENTRÉE LIBRE — 3594-1 Tous les SAMEDIS soir TRIPES • TRIPES aux Champignons. Se recommande, Le nouveau tenancier, Tell Jullerat.

Pour paraître incessamment: Alfred Dreyfus

Cinq années de ma vie 1894-1899 1 vol. éd. ord. 3 fr. 50, in-8° 7 fr. 50 La souscription est ouverte à la Librairie H. BAILLOD La Chaux-de-Fonds 3491-2 qui reçoit les inscriptions.

Pension.

Une famille protestante du canton de Soleure prendrait pour apprendre l'allemand une jeune fille ou un garçon; écoles secondaires, vie de famille, piano à disposition. Prix modéré. Entrée 1^{er} mai. — Pour renseignements, s'adresser à M^{me} Jules Senaud, rue du Doubs 33. 3645-2

Visiteur - acheveur

pour pièces simples et compliquées, certificats, preuves de capacité et références, est demandé dans comtoir de la localité. Entrée immédiate. Salaire selon aptitudes. — Adresser offres par écrit, sous chiffres L. 856 C. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3192-2

VISITEUR

bien au courant de la fabrication d'horlogerie moderne, bonne qualité, connaissant parfaitement l'échappement ancre fixe, est demandé dans maison sérieuse. BONS APPOINTEMENTS. PLACE STABLE. Entrée au plus vite. Adresser les offres par écrit, sous chiffres Y. 1725 J., à l'Agence Haasenstein et Vogler, à SAINT-IMIER.

— Soyez tranquille, mademoiselle, vous me retrouverez à mon poste. J'vas vider une bouteille en vous attendant. — Allons vite, Marthe, dépêchons-nous, il est inutile que tout le village sache que nous sommes ici. — Mais que voulez-vous faire, mademoiselle? — Gagnons le bois, mon enfant, nous causerons ensuite. Ce matin-là la vénérable institutrice était arrivée de bonne heure à la pharmacie: — Voulez-vous me confier Marthe aujourd'hui, Monsieur Bornis, elle a besoin de distractions, cette petite, nous passerons la journée à la campagne et je vous la ramènerai plus gaie. L'excellent homme n'avait eu garde de refuser et les deux femmes étaient parties bras-dessus bras-dessous. Au bas de la côte une voiture attendait. — Montez, dit la vieille demoiselle... Marthe la regarda étonnée... — Nous allons herboriser un peu loin, il faut ménager nos jambes. En route, l'air mystérieux de sa respectable amie intriguait fort la jeune fille, elle fut plus étonnée encore lorsque arrivée à l'entrée d'un village, le cheval s'arrêta et que Trolart les invita à descendre par ces mots: — Nous sommes à Trumilly. Une fois à l'abri des grands arbres: — Ma chère petite, votre père me traite in petto de vieille folle et prétend que je divague avec mes suppositions sur le compte de Lina. Je veux en avoir le cœur net et nous verrons de nos yeux ce qui se passe derrière les fossés du vieux château. — Vous croyez... — Je crois que si Lina, depuis quinze jours ne donne signe de vie ni par un mot ni par une lettre, c'est qu'une raison que je connaîtrai l'en empêche... — Hélas, mademoiselle, elle nous oublie tout simplement... — Lina n'est pas une oublieuse, ni une ingrate, avançons hardiment, mon enfant, je me suis fait indiquer la route et j'irais les yeux fermés. Marthe ne partageait pas les illusions de la vieille demoiselle et cette expédition lui souriait médiocrement, pourtant elle suivait sa conductrice qui se frayait un chemin à travers les ronces et les épines, sans se soucier des égratignures ni des racrocs. — J'aurais bien dit à Lucien de nous accompagner, mais il ne prend rien au sérieux et il se serait

moqué de moi. Et puis deux femmes inspirent moins de défiance... Marthe n'était pas absolument de cet avis et quand, après deux heures de marche, elles débouchaient devant le château seigneurial, les vêtements en désordre et la sueur au front, leur aspect était tel que la jeune fille eût donné beaucoup pour retourner sur ses pas. — Nous y voilà. Ne trouvez-vous pas un air de prison à ces grands murs? — Une prison est généralement mieux gardée, dit Marthe, en montrant la grille ouverte et la large avenue déserte. — C'est qu'ils ne sont pas sur leurs gardes, tant mieux, répondit l'institutrice en avançant d'un pas décidé... — Allons-nous donc nous présenter ici? hasarda timidement son élève. — Comment donc, ma chère, il faut profiter de l'occasion et aborder l'ennemi en face. Bien que très contrariée intérieurement, la sœur de Georges ne voulut pas laisser sa vieille amie se lancer seule dans cette aventure et, ne pouvant la décider à renoncer à sa folle équipée, elle la suivit en rajustant de son mieux sa toilette. Mlle Prévost franchit la porte et s'engagea délibérément dans l'allée de sapins, au bout de laquelle s'élevait le château. — Eh bien! eh bien! entre-t-on j'ainsi sans criere, dit un gros homme, sortant vivement de sa loge... — Il ne faut pas nous laisser arrêter ici, dit la romanesque demoiselle, et, saisissant la main de la jeune fille stupéfaite, elle l'entraîna en courant vers l'habitation. — Je vous en prie, Mademoiselle, allons-nous-en, répétait la pauvre Marthe effrayée, tandis que le concierge les poursuivait en appelant à l'aide. Justement le valet de chambre de Gontran descendait le perron, il reconnut Mlle Bornis dans l'une des deux femmes qui arrivaient essouffées. Ce domestique, qui possédait toute la confiance de son maître et n'ignorait aucun de ses projets, comprit le danger d'une rencontre entre Lina et Marthe, et, feignant de ne pas reconnaître cette dernière. — A quoi pensez-vous de laisser entrer ces mendiants, Félix, dit-il au portier cramoisit et tout perlé de sueur. — Ce n'est pas ma faute, Monsieur Pascal, elles m'ont échappé. Allons, dehors, plus vite que ça.

Mais Mlle Prévost avait repris son sang-froid. — Tâchez d'être poli, mon garçon, dit-elle en appliquant un coup sec du manche de son parapluie sur la grosse main qui voulait la saisir; je veux parler à Mlle de la Hanse, que l'on me conduise près d'elle, allons vite. — Mademoiselle n'a que faire d'une vieille folle comme vous, répondit durement le concierge... — D'ailleurs, Mlle de la Hanse est sortie, ajouta Pascal d'un ton moins haut. Avec sa finesse ordinaire, la vieille fille saisit cette nuance et, élevant la voix: — Il est fort inutile de ruser avec moi, dit-elle, je sais que Lina est ici, je veux la voir et je la verrai, car je ne crains ni le bruit ni le scandale. Une porte-fenêtre s'était ouverte, laissant passer des bouffées de musique, quelques jeunes gens parurent au balcon qui se garnit bientôt de visages rieurs. Marthe était au supplice, mais ses prières comme les objurgations des valets se brisaient devant l'entêtement de l'institutrice qui demeurerait impassible sous les rires et les quolibets. Soudain il y eut une exclamation: — Marthe! Lina venait d'apparaître, éblouissante de grâce et de beauté. Un instant après, elle arrivait vers ses amies, mais Gontran l'avait précédée et mis rapidement au fait par son valet de chambre, il lui cria galement: — Venez vite, ma cousine, assurez à Mlle Prévost que vous n'êtes pas prisonnière, elle nous prend pour des geôliers et rompt son parapluie sur nous comme Don Quichotte sa lance contre les moulins à vent... Mlle Prévost, avec sa longue taille, son visage maigre, ses cheveux gris flottant au vent, ses traits animés par la lutte qu'elle venait de soutenir, rendait la comparaison si saisissante, qu'il y eut une explosion d'hilarité... Lina, très contrariée de cette scène ridicule, ne put s'empêcher de dire à Marthe, en l'embrassant: — Vraiment, quelle idée as-tu de t'affubler d'un pareil chaperon? La réflexion n'était pas bien méchante; souvent les deux amies, malgré leur respect pour leur institutrice, s'étaient amusées de ces excentricités et Marthe la malicieuse, avait plus d'une innocente raillerie à se reprocher, mais cette fois elle se sentit froissée. (A suivre.)

Nouvelles étrangères

Allemagne. — Berlin, 20 mars. — Le Reichstag discute le budget de l'intérieur. Le commencement de la séance est marqué par un échange de propos violents entre les socialistes et M. Stœcker. Ce dernier avait, dans la séance de mardi, parlé en termes très vifs des socialistes. La scène a duré un quart d'heure et, à plusieurs reprises, le président a dû intervenir pour adresser des rappels à l'ordre aux socialistes et finalement aussi à M. Stœcker.

Au cours de la discussion du budget, M. Bebel a attaqué violemment M. Stœcker. Il a déclaré que ce dernier n'avait dû qu'à sa charge de prédicateur de la cour de n'avoir pas été mis en prison. Le président rappelle M. Bebel à l'ordre. M. Singer appuie les attaques de M. Bebel. M. Stœcker réplique.

Le Reichstag liquide en troisième lecture les budgets de l'intérieur, de la guerre et de la marine. La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Berlin, 20 mars. — La commission du Reichstag propose d'accorder aux députés des jetons de présence, ainsi que le parcours gratuit pendant la durée de la session et pendant la première semaine avant et après la session.

Autriche-Hongrie. — Vienne, 20 mars. — M. Schönerer dépose aujourd'hui une interpellation à la Chambre des députés invitant le président du conseil des ministres à offrir sa médiation entre les Boers et l'Angleterre. (Gazette de Francfort).

Budapest, 20 mars. — La Chambre hongroise a nommé aujourd'hui la députation de la note qui doit se rendre à Vienne pour travailler de concert avec la députation autrichienne.

Espagne. — Séville, 20 mars. — L'archevêque de Séville a lancé une circulaire dans laquelle il proteste énergiquement contre les représentations d'Elect, conseillant aux catholiques de ne pas y assister.

Le *Liberal*, parlant de cette circulaire, dit que si les autorités ecclésiastiques persistent à condamner le drame de Caldos, il pourrait se produire de nouveaux troubles entre cléricaux et anticléricaux.

Valladolid, 20 mars. — Mardi soir, le groupe socialiste a célébré l'anniversaire de la Commune. On a chanté la *Marseillaise* et crié « Vive la révolution sociale ».

La guerre au Transvaal

Magermansberg, 17 mars. — Le commandant Kruitzinger, avec 600 hommes, a traversé ce matin l'Elandsrivier. Il se trouvait dans l'angle formé par l'Elandsrivier et le Vlekpoort quand deux escadrons anglais venant de Craddock, ayant avec eux un canon automatique, ouvrirent le feu; il se dirigea alors vers Magermansberg, où il se trouva en présence d'une colonne anglaise s'étendant sur une longueur de plusieurs milles. C'était la colonne Delisle, qui comptait sur la crue des eaux pour arrêter les Boers. Cette colonne avait 4 canons qui furent mis en jeu. Malheureusement, un détachement de 100 hommes, chargé de garder l'extrême gauche, se trompa de direction, ce qui permit à une partie des Boers de traverser à nouveau l'Elandsrivier et de se retirer dans la direction du nord-ouest, bientôt suivis, d'ailleurs, par tout le reste du commando.

Le colonel Delisle comptait beaucoup sur le colonel Corringe, qui arriva une heure trop tard.

Les Anglais disent qu'ils ont eu un homme tué et que les pertes des Boers sont inconnues, mais elles doivent être importantes, ceux-ci ayant subi le feu de l'artillerie pendant sept heures. Ils ajoutent que la colonne Delisle, qui comptait 400 hommes, occupait un front de 13 kilomètres de longueur.

Wepener, 17 mars. — La colonne Bruce Hamilton est arrivée, venant de Rouxville. Elle a rencontré des Boers à Bushman's Kop. Elle a détruit en route une grande quantité de grains qu'elle ne pouvait emporter.

Londres, 20 mars. — Les journaux disent que, puisque les négociations entre le général Botha et lord Kitchener sont rompues, il faut continuer la guerre.

Le *Daily News* dit que l'on a trompé le public en disant que le général Botha demandait l'ouverture des négociations, alors qu'en réalité c'est lord Kitchener qui a pris l'initiative des négociations.

Bruxelles, 20 mars. — Revenant le correspondant de l'*Indépendance belge* à Utrecht, le président Krüger a dit qu'il comptait rester encore quelque temps dans cette ville et a ajouté qu'il ne savait au juste quand il partirait et où il irait, car cela dépendrait des événements.

Un Vaudois au Transvaal

Un rédacteur de la *Suisse* s'est entretenu samedi à Genève avec le colonel Ricchiardi, ex-chef de la légion étrangère au service du Transvaal.

— Avez-vous connu le lieutenant Pasche ? lui a demandé son interlocuteur.

— Je crois bien. Un charmant garçon, plein de bonne humeur et de courage. Il a combattu à mes côtés. Le 20 septembre, à Komatipoort, après que Botha nous eût crié son : « Adieu, Kamaraden, danke, danke ! » (Adieu camarades, merci !), le lieutenant Pasche m'accompagna. J'allai conférer avec le président Krüger, et les Portugais m'empêchèrent de rentrer au Transvaal. Comme le corps étranger était disloqué, je me rendis à Lourenço-Marqués, et Pasche s'embarqua sur un bâtiment à destination de l'Australie. Depuis lors, je n'ai plus eu de ses nouvelles.

Les affaires de Chine

New-York, 20 mars. — Le *Herald* publie une lettre de Tien-Tsin, datée du 19 mars, à 6 h. 55 du soir, donnant les informations suivantes :

Le maréchal de Waldersee a eu, relativement au conflit anglo-russe à Tien-Tsin, un long entretien avec les commandants en chef anglais et russe. Il s'est efforcé de régler le litige à l'amiable, mais sa tentative n'a pas été couronnée de succès. Le général russe Wogack s'est refusé à discuter la question du droit de propriété aussi longtemps que les troupes anglaises ne se seraient pas retirées du terrain revendiqué par la Russie.

D'autre part, le général Campbell a déclaré que les instructions reçues de son gouvernement ne lui permettaient pas d'abandonner ses positions. A la suite de ces déclarations, les négociations sur place ont été interrompues. Les pourparlers seront conduits entre les cabinets de Saint-Petersbourg et de Londres. Sur des instructions très rigoureuses reçues de Saint-Petersbourg, les Russes ont fait comprendre aux Anglais qu'ils devaient se retirer, à moins qu'ils ne préférassent se battre.

Le général Wogack, interviewé par le correspondant du *Herald*, s'est plaint très vivement de l'attitude des Anglais, qui ont, dit-il, essayé de prendre possession du territoire contesté, alors qu'il était placé sous la protection du pavillon russe. « La question n'est pas de savoir, a ajouté le général, si le territoire nous appartient, mais si les Anglais réparent leur empiètement. Si les Anglais nous avaient demandé la permission d'établir une voie de garage sur notre terrain, nous la leur eussions immédiatement accordée. Malheureusement, ils ont cherché à employer des moyens violents. Les troupes anglaises doivent être retirées du territoire russe : aucun autre règlement de la question n'est possible. »

Paris, 20 mars. — Les journaux anglais ayant annoncé que des rixes auraient eu lieu entre soldats anglais et français à Tien-Tsin, le *Matin* déclare que le ministre des affaires étrangères n'a reçu aucune dépêche l'informant de faits semblables. Il en conclut que les informations des journaux anglais sont tout au moins exagérées. Il se peut qu'il y ait eu des rixes individuelles, mais aucun incident ne s'est produit ayant un caractère politique.

Tien-Tsin, 20 mars. — Hier sont arrivés 90 soldats venant de Takou pour remplacer les soldats de l'armée des Indes à la garde du territoire contesté. Des fusiliers sont attendus aujourd'hui.

New-York, 20 mars. — Suivant une dépêche du *Sun*, la cour impériale chinoise se rendrait prochainement à Kai-Fong. Le maréchal de Waldersee est attendu à Tien-Tsin.

Chronique suisse

Naturalisation. — Le Conseil fédéral a rédigé son message au sujet de la naturalisation et la renonciation à la nationalité suisse, ainsi que le projet de loi concernant la matière.

En voici les principales dispositions :

Art. 1^{er}. — L'étranger qui désire acquérir la nationalité suisse a à demander au Conseil

fédéral une autorisation pour acquérir ensuite le droit de citoyen d'un canton ou d'une commune. Dans le cas où le droit de cité est donné à un étranger, le gouvernement du canton donateur doit demander également l'autorisation du Conseil fédéral.

Art. 2. — L'autorisation fédérale n'est accordée qu'aux étrangers qui ont séjourné en Suisse pendant les deux années qui ont précédé leur requête. Le Conseil fédéral peut refuser l'autorisation, si les rapports entre la personne qui demande l'autorisation et son pays d'origine, ainsi que les conditions de personne ou de famille sont telles, qu'il puisse en résulter en cas de naturalisation un préjudice pour la Confédération.

Art. 3. — La naturalisation s'étend à l'épouse et aux enfants de celui qui la demande, si ceux-ci, d'après le droit de leur pays d'origine, sont placés sous sa puissance maritale et paternelle, et s'il n'est pas fait expressément exception dans l'autorisation du Conseil fédéral.

Art. 4. — Toute naturalisation accordée par une commune ou un canton, sans l'autorisation préalable du Conseil fédéral n'est pas valable.

Art. 5. — Les cantons peuvent par voie législative prescrire que les enfants nés dans le canton d'étrangers qui ont séjourné dix ans au moins avant la naissance, peuvent être naturalisés de par la loi, sans avoir besoin pour cela de l'autorisation prescrite aux articles 1 et 4 de la loi.

Commissions parlementaires. — La commission du Conseil national pour la station météorologique centrale, propose d'ajourner cette question au mois de juin pour nouvelle étude.

— La commission du Conseil national pour la taxe militaire a décidé mercredi à la majorité, de proposer au Conseil d'adhérer à la décision du Conseil des Etats, sauf amélioration de rédaction.

La minorité de la commission (MM. Vincent et Wullschlegler) recommande le rejet du projet.

— La commission du Conseil des Etats, pour la révision de l'article 67 du code pénal fédéral, propose de limiter la révision de cet article à ce seul point que liberté soit laissée au juge dans les cas peu graves d'atteinte portée à la sécurité des chemins de fer, d'appliquer une peine pécuniaire, au lieu d'une peine pécuniaire et de la prison, comme jusqu'à présent.

Concours de timbres-poste. — Voici les résultats du concours pour un nouveau timbre-poste :

Pas de 1^{er} prix. — 2^e prix, 700 fr., M. Ch. L'Eplattenier, La Chaux-de-Fonds; 3^e prix, 600 fr., M. Eugène Cavalli, architecte, Genève; 4^e prix, *ex aequo*, 500 fr. à chacun, MM. H. Robert, St-Denis (Seine), et A. Pfenniger, Zurich; 5^e prix, *ex aequo*, 350 fr. à chacun, MM. Fritz Boscovitz jun., Zurich, et L'Eplattenier.

Mentions honorables : 1^{er} MM. Jules Matthey, Genève; 2^e Ed. Paris, Colombier; 3^e Fritz Widmann, Zürichsee; 4^e Karl Schmidt-Helmbrecht, Nürnberg; 5^e Fritz Boscovitz, Bavière; 6^e Karl Roschet-Schwarz, Bâle; 7^e L. Landenbeyer, Einsiedeln; 8^e J. Morax, Morges; 9^e Edwin Scherer, St-Gall; 10^e Adolphe Warmann, Winterthur; 11^e Buchdruckerei Stämpfli, Bern; 12^e Brunner, Bâle; 13^e Filippo Franzoni, Locarno; 14^e Ch. L'Eplattenier, La Chaux-de-Fonds; 15^e R. von Steiger, Buenos-Ayres.

Naufrage du paquebot-poste « City of Rio-de-Janeiro ». — Il résulte de renseignements obtenus que les courriers postaux du Japon pour la Suisse embarqués le 2 février dernier, à Yokohama, sur le paquebot-poste *City of Rio-de-Janeiro* sont totalement perdus.

Des informations ont été demandées à l'administration des postes japonaises au sujet du nombre des dépêches postales expédiées par l'intermédiaire du paquebot naufragé et de leur contenu.

Pour renseignements ultérieurs il y a lieu de s'adresser à la direction générale des postes.

Jugement intéressant. — Sur la plainte d'un créancier qui avait perdu de l'argent dans la faillite du nommé Fischer, marchand de fruits à Lausanne, le Tribunal fédéral a confirmé la déclaration du Tribunal cantonal vaudois, et a condamné la Banque d'escompte à Lausanne, pour avoir donné de fausses informations sur la solvabilité du débi-

teur, à payer une somme de 6000 francs au créancier, à titre de compensation pour les pertes qu'il a éprouvées.

Travail du samedi

Le correspondant de Berne de la *Revue* parle comme suit de la discussion aux Chambres concernant le travail du samedi après-midi :

On a abordé aujourd'hui la discussion d'une série d'objets relatifs à la protection ouvrière et le Conseil a voté sans opposition une loi réglant le mode de paiement des salaires. Quant au travail du samedi, il a fourni matière à un intéressant débat. Du côté ouvrier, on demandait que le samedi après-midi passât au rang de jour férié et naturellement le Conseil fédéral pas plus que la commission n'ont pu accepter ce postulat.

Dans cette dernière cependant, une minorité demandait que le travail des femmes cessât le samedi à 4 heures de l'après-midi. Cette proposition a été repoussée par 55 voix contre 42; on a craint qu'elle restreignît la production de certaines industries et d'autre part le défaut d'accord chez les intéressés n'était pas de nature à attirer à cette proposition les fa-veurs de la majorité.

Il est pénible, cependant, de constater qu'une mesure aussi anodine n'ait pas été votée par le Conseil. Ce n'est pas qu'elle ait manqué de défenseurs ou que ceux-ci aient été malhabiles; au contraire, M. Decurtins a prononcé un discours bien pensé, très modéré dans le fond et dans la forme, le meilleur, sans doute, qu'il ait fait depuis longtemps.

M. Kœchlin, de son côté, l'a appuyé avec beaucoup de chaleur, il est même allé plus loin en proposant d'étendre aux ouvriers des deux sexes les bienfaits de la norme défendue par la minorité. Il a rendu par là, sans le vouloir, un mauvais service à cette dernière, les partisans de la majorité ayant voté sa proposition en votation éventuelle pour être plus sûrs de l'emporter. C'est ce qui est arrivé. M. Curti a proposé de revenir sur le vote, mais sans succès. Il faut ajouter que M. Deucher a fait des déclarations rassurantes pour l'avenir, c'est-à-dire pour le moment où le renouvellement de nos traités de commerce aura apporté un peu plus de sécurité dans le domaine industriel; il a même inséré dans son programme la semaine de 60 heures. Mais, encore une fois, la timide amélioration proposée par la minorité n'aurait-elle pas pu être introduite à titre de premier pas dans la voie de l'avenir?

Nouvelles des Cantons

ZURICH. — Grand Conseil. — Dans sa séance de lundi dernier, le Grand Conseil du canton de Zurich a voté, après une vive discussion, par 105 voix contre 56, un crédit de 100,000 fr. pour la construction d'une salle de gymnastique à l'Ecole cantonale. Le Grand Conseil a ensuite approuvé une convention relative à la délimitation des frontières entre Schaffhouse et Zurich, voté le projet de loi relatif à la réunion de l'Ecole vétérinaire à l'Université. Enfin, il a voté les crédits supplémentaires pour 1901, qui s'élèvent à 461,500 fr.

Au cours de la séance, le Conseil d'Etat a annoncé que l'impôt de cette année pour l'assurance contre l'incendie a été élevé de 6 à 8 centimes.

GENÈVE. — Appel aux Ottomans. — Les petits-fils du sultan, M. Sebahaddin et A. Loutfoullah, viennent de publier à Genève un « appel général aux Ottomans », en vue de fusionner les forces de tous les partis libéraux « pour établir un gouvernement qui répondra entièrement aux exigences actuelles ». Ils s'adressent à tous les Ottomans en vue de la réunion d'un « congrès » et demandent des réponses immédiates.

Chronique locale

* La guérison du bégaiement. — Nous recevons les lignes suivantes :

Veillez nous permettre de compléter les quelques lignes parues dans votre honorable journal sur la séance de clôture du cours des bégues organisé sous les auspices des autorités scolaires de notre ville.

Disons tout de suite que le succès a dépassé l'attente générale. Aussi fallait-il voir les physionomies souriantes et heureuses des enfants naguère si tristes et si malheureux. C'est une véritable métamorphose !

Dès l'ouverture de la séance, M. le professeur Berquand fit placer les enfants face au public et leur fit exécuter toute la progression des exercices de la méthode, afin de donner aux assistants une idée complète des procédés de traitement. Ensuite, chaque enfant fut examiné, séparément, dans la lecture, la récitation, l'improvisation et la conversation. Eh bien, il faut avoir vu et entendu, comme nous, il y a vingt jours, ces mêmes enfants gesticuler et grimacer en essayant vainement de dire ou plutôt de hacher quelques bribes de phrases, et les revoir aujourd'hui, lisant, récitant, improvisant et parlant sans la moindre difficulté, pour comprendre l'émotion, la joie et la stupéfaction de tous les assistants. L'œuvre de M. Berquand qui généralement vulgarise sa méthode, mérite, à tous égards, les encouragements des pouvoirs publics et des philanthropes.

Et qu'on n'aille pas croire que sa méthode s'applique seulement aux enfants. Elle est également efficace et produit les mêmes excellents résultats chez les *bégués adultes*, ainsi que nous avons pu le constater *de visu* sur des élèves du cours privé de M. Berquand, âgés respectivement de 18, 20 et 27 ans, dont la cure était complète.

Nous sommes convaincu, en outre, que les principes de la Méthode Berquand seraient utilement appliqués dans nos écoles primaires à tous les enfants pour leur donner une articulation nette, ferme et précise. C'est, du reste, l'avis unanime de tous les membres du corps enseignant qui ont pu suivre les conférences du professeur Berquand. Il nous paraît souhaitable que des mesures soient prises dans ce sens par nos autorités scolaires. x.

Au Temple indépendant. — Les séances de M. le professeur Lucien Gautier, de Genève, annoncées la semaine dernière, auront lieu de la manière suivante :

Samedi 23 mars, à 8 h. 1/2 du soir, le conférencier entretiendra ses auditeurs, au Temple indépendant, de ses souvenirs de deux voyages en Palestine. Cette séance sera illustrée de projections lumineuses. Les enfants au-dessous de 14 ans ne seront admis que s'ils sont accompagnés.

Dimanche 24 mars, à 9 h. 1/2 du matin, M. Lucien Gautier occupera la chaire au culte ordinaire.

Le soir, à 6 heures, il donnera une conférence ou étude biblique sur l'histoire de Gédéon. Cette histoire, que nous connaissons tous dès notre enfance, deviendra particulièrement intéressante et instructive, présentée par un homme aussi compétent que celui que nous aurons l'avantage d'entendre dimanche prochain. (Communiqué.)

Cercle du Sapin. — Un bal au Sapin ! C'est presque... une nouveauté, car il ne s'en est pas fait depuis quelques années. Les locaux du Cercle vont donc ouvrir leurs portes toutes grandes, samedi prochain 23 mars, pour y accueillir tous les membres — jeunes et vieux — qui voudront bien participer à cette réjouissance. La commission des soirées et son dévoué président ont fait le possible et l'impossible pour que danseurs et danseuses puissent s'ébattre et glisser sur le parquet luisant comme des sylphes. Le prix de la carte est de trois francs par personne, afin que les membres de la famille « sapelote » se trouvent nombreux à cette soirée qui promet d'être charmante. (Communiqué.)

Première séance Dähne. — C'est devant une salle pleine d'un public essentiellement ou même presque exclusivement masculin qu'a eu lieu la première séance de M. le professeur Dähne, ce dont nous avons conclu avec plaisir que chez nous, contrairement à ce qu'on croit en général, les hommes prennent avec plaisir le chemin d'une conférence lorsque le sujet en vaut vraiment la peine.

Ils auront assurément gardé de la séance d'hier non seulement le plaisir que donne un débit d'une clarté et d'une simplicité superbes, mais le profit qu'on retire d'avoir vu de ses yeux et entendu de ses oreilles les faits essentiels qui servent de base aux théories scientifiques les plus modernes et surtout aux applications pratiques de ces théories. La transmission des ondes électriques par l'éther, et l'analogie du phénomène avec celui de la transmission des ondes sonores par l'atmosphère, ont été clairement démontrées par des expériences qui ont amené sans peine l'auditoire à comprendre la télégraphie sans fil. Cette dernière en est encore à l'état embryonnaire, mais on pressent tout de même que c'est la photographie de l'avenir.

M. Cellier, directeur du Gymnase, condense en quelques traits essentiels les explications de M. Dähne.

La séance de ce soir sera consacrée à des phénomènes d'optique et de photographie en couleurs. Nul doute qu'il n'y reste pas un strabontin inoccupé.

Cours de littérature. — M. le professeur J. Carrara donnera sa 6^{me} leçon vendredi 22 mars, à 8 h. 1/2, au Collège Industriel.

La Poésie romantique. — La Poésie d'Alfred de Musset.

Abonnements pour cinq séances : 4 fr. Entree : 1 fr.

Moitié prix pour le Gymnase et l'Ecole industrielle.

Cartes à la librairie Delachaux et à l'entrée.

Représentation gymnastique. — Le public apprendra avec plaisir que la société de gymnastique l'Abeille travaille activement en vue d'une représentation qui aura lieu le dimanche 14 avril, au Théâtre, avec le bienveillant concours de la musique militaire Les Armes-Réunies.

Le programme, qui est des plus alléchants, sera publié en temps voulu. (Communiqué.)

La Gitana. — On nous prie d'annoncer que l'orchestre de mandolinistes dames La Gitana donnera j'ndi 28 courant, dans la grande salle de la Croix-Bleue, son deuxième concert avec le concours de M. Fernand Wilson violoniste.

Théâtre. — Beaucoup de monde pour la représentation de *Cyrano de Bergerac*, et, disons-le, beaucoup de spectateurs déçus. Non pas que l'œuvre de Rostand ne soit toujours grande et belle, mais l'interprétation laissait à désirer. La différence est colossale entre les deux tournées qui nous ont donné *Cyrano*. L'enthousiasme soulevé par M. Hirsch, qui rendait d'une façon magistrale le rôle de *Cyrano*, est trop récent, pour que l'on pût goûter le moindre plaisir à l'audition du *Cyrano* que nous a présenté M. Teste.

Les si admirables tirades, si remarquablement dites par M. Hirsch, celles « des nez », des « non merci », la présentation des « Cadets de Gascogne » n'ont produit hier aucun effet.

L'une manière générale, le spectacle d'hier a été une déception.

Bienfaisance. — La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance :

Fr. 21 — pour les Colonies de vacances, produit d'une collecte faite à la soirée du cours de danse de M. Février ;

» 5 — pour l'Œuvre, don du « Club du Grütli ». (Communiqué.)



Le Magasin J. GÄHLER

sera fermé **VENREDI 22 MARS** toute la journée pour cause de **DÉMÉNAGEMENT.** 3734-3

SAMEDI 23 MARS, ouverture du nouveau magasin

4, Rue Léopold-Robert 4



Dernier Courrier et Dépêches

Paris, 21 mars. — La Chambre a adopté hier, par 311 voix contre 232, l'ensemble de l'article 13 de la loi sur les associations. Elle a abordé ensuite la discussion de l'article 14 qui est ainsi conçu : « Nul n'est admis à diriger, soit directement, soit par une personne interposée, un établissement d'enseignement, ni à y donner une enseignement, s'il appartient à une congrégation religieuse non autorisée. Les contrevenants seront punis des peines prévues à l'article 8. La fermeture de l'établissement pourra en outre être prononcée par le jugement de condamnation. »

M. Aynard combat l'article 14. Il reproche aux socialistes, « si prompts à se défendre quand ils sont persécutés, de persécuter les autres », et dit qu'il est étrange d'introduire des dispositions sur la liberté d'enseignement dans la loi sur la liberté des associations.

M. Massé dit que le droit d'enseigner est un droit régalién, mis par les monarchistes aux mains du clergé et que les républicains doivent chercher à le ressaisir.

La suite de la discussion a été renvoyée à aujourd'hui.

Agence télégraphique suisse

Berne, 21 mars. — Le Conseil national, après avoir entendu de nombreux discours, déclare fondé, par 62 voix contre 52, le recours du gouvernement de Zurich concernant les graisses de cuisine.

M. Baldinger développe sa motion relative aux assurances.

M. Deucher propose de repousser cette motion.

La discussion est interrompue après un discours de M. Secrétan et la séance est levée à 4 heures.

Berne, 21 mars. — Au Conseil des Etats toute la séance est consacrée à la discussion des recours des lignes de chemins de fer classées dans les chemins de fer secondaires. Le Conseil écarte ces recours par 25 voix contre 9, puis la séance est levée.

Brigue, 21 mars. — Comme les communications étaient interrompues ces jours derniers, on vient seulement d'apprendre aujourd'hui que de terribles avalanches sont tombées près du village du Simplon, entraînant avec elles de grandes quantités de pierres et de grandes masses de terre.

On croit que plusieurs chalets ont été emportés et que tout le bétail a péri. On croit qu'il y a deux victimes humaines.

Un vent violent souffle actuellement à Brigue; il est accompagné de pluie et de neige et fait redouter d'autres avalanches sur d'autres points.

Une communication officielle du Département des postes annonce que la circulation est interrompue sur la route du Simplon pour 8 ou 10 jours au moins.

Londres, 21 mars. — Le *Daily Telegraph* apprend de Pékin que les Russes envoient des troupes de Port-Arthur à Tien-Tsin.

Paris, 21 mars. — Une dépêche de Marseille au *Petit Journal* dit qu'une nouvelle agression s'est produite mercredi, à la tombée de la nuit, sur le quai de la Joliette. Une patrouille de gendarmes et de hussards a été accueillie par une grêle de pierres lancées par les grévistes; trois gendarmes ont été blessés. Des renforts de troupes sont attendus.

Berlin, 21 mars. — Des lettres particulières venues de Sydney informent que des cyclones ont sévi pendant tout le mois de janvier, détruisant des localités entières, anéantissant la moitié du bétail.

Petersbourg, 21 mars. — Les Kourdes ont fait irruption dans le village de Sérénac, tuant une quinzaine de personnes, emmenant avec eux le bétail des paysans et les Arméniennes.

Shanghai, 21 mars. — Sur les 40.000 chrétiens indigènes que comptaient les missions des jésuites au sud du Petchili, 6.000 ont été massacrés pendant les troubles organisés par les Boxers.

Budapest, 21 mars. — Le rectorat de l'université a fait suspendre jusqu'à nouvel ordre les cours de l'université de Budapest.

Le ministre de l'instruction publique a ordonné que désormais la croix ne serait plus appendue que dans la salle des fêtes de l'université.

Elberfeld, 21 mars. — Les délégués municipaux d'Elberfeld ont décidé à une faible majorité de mettre le Hall, construit aux frais de la ville, à la disposition de tous les partis politiques à l'exception des socialistes.

Tien-Tsin, 21 mars (source anglaise). — Le général anglais et le général russe sont allés au-devant du maréchal de Waldersee à son arrivée à Tien-Tsin et lui ont exposé qu'ils avaient reçu des instructions de leur gouvernement respectif.

Le comte de Waldersee a répondu que, dans ce cas, il ne pouvait même pas formuler une opinion, que le litige échappait à sa juridiction et devait être réglé par voie diplomatique.

L'opinion générale à Tien-Tsin est que cette affaire n'amènera pas d'effusion de sang, les détachements anglais et russe ayant reçu l'ordre de ne se livrer à aucune agression, à moins d'y être forcés par la conduite du parti adverse.

Burgersdorp, 21 mars. — Une dépêche de Tarkastad (colonie du Cap) signale plusieurs engagements du commando Kruitziuger avec la colonne Delisle.

Paris, 21 mars. — Une dépêche de Tien-Tsin au *Herald*, édition de Paris, en date du 20, dit que le bruit transpire que le général russe, agissant selon les instructions de son gouvernement, a formulé vis-à-vis du général Campbell une demande formelle de retraite des troupes anglaises du territoire contesté. Jusqu'à présent il n'a encore reçu d'autre réponse qu'un simple accusé de réception. Sa demande aurait, dit la dépêche, les allures d'un ultimatum.

Pendant la nuit de mardi à mercredi, les Anglais ont fait venir cinq cents hommes de Takou.

Londres, 21 mars. — Les journaux sont unanimes à constater que les événements de Tien-Tsin ont pris soudainement une tournure très grave. Le *Daily Mail* qui paraît bien informé et dont les dépêches sont confirmées sur ce point par celles d'autres journaux, dit que le général Wogack a refusé d'accepter l'intervention ou l'arbitrage du feld-maréchal comte de Waldersee. Il a demandé en outre avant toute négociation au général anglais de retirer toutes ses troupes du territoire contesté et de faire des excuses pour l'offense au drapeau russe. Le général anglais, appuyé par son gouvernement, s'y est refusé.

Des renforts britanniques sont attendus à Tien-Tsin.

Marseille, 21 mars. — Les ouvriers savonniers, réunis à la Bourse du travail, ont décidé de se solidariser avec les grévistes. Ils ont voté la grève générale.

Les bureaux des syndicats des bateliers et des moellonniers ont décidé également de chômer dès aujourd'hui. Enfin ceux des tramways, au nombre de 500, ont voté en principe la grève générale, pour le cas où aucune solution n'interviendrait pour les ouvriers du port et des quais.

L'IMPARTIAL est en vente tous les soirs dès 7 heures à l'Épicerie de Mme Veuve STOOBURGER-CUCHE, rue des Jardiniets 1 (anciennement Boulevard des Crétets).

Extrait de la Feuille officielle

Faillites
Clôtures de faillites
Succession répuiliée de Charles-Auguste Reymond, décédé à Fontaines. Date de la clôture : le 12 mars.

Concordats
Sursis concordataire et appel aux créanciers
Charles Favre, horloger, à Cormondrèche. Date du jugement accordant le sursis : le 13 mars. Commissaires au sursis concordataire : Edouard Redard, agent d'affaires, à Colombier. Délai pour les productions : le 13 avril. Délai pour prendre connaissance des pièces : dès le 20 avril, au bureau du commissaire. Assemblée des créanciers : le mardi 30 avril, à 2 heures du soir, à l'hôtel de ville de Boudry.

Bénéfices d'inventaire
De Adeline-Joséphine Siegenthaler née Benguerel-dit-Jacot, de Langnau (Berne), rentière, domiciliée à Fontaines, où elle est décédée. Incriptions au greffe de paix de Cernier jusqu'au 20 avril. Liquidation le 23 avril, à 2 heures du soir, à l'hôtel de ville de Cernier.

Publications matrimoniales
Le tribunal civil du district de la Chaux-de-Fonds a prononcé une séparation de biens entre les époux :
Gustave-Edouard Vuillemin, boulanger, et Marie-Esther-Antoinette née Chammartin, les deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

Notifications édictales
Est citée à comparaitre :
Martha Malicke, précédemment sommelière à Fleurier, le 11 avril, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de Môtiers, devant le tribunal de police. Prévention : Diffamation.

Publications scolaires
La Chaux-de-Fonds. — Instituteurs : de deux 2^{mes} classes primaires de garçons; d'une 3^{me} classe primaire de garçons. — Institutrices : d'une 2^{me} classe primaire de filles; de deux 5^{mes} classes primaires mixtes; d'une 6^{me} classe primaire mixte; d'une classe enfantine. Obligations : celles prévues par la loi. Traitements : ceux prévus par la loi. Examen de concours : le mardi 9 avril, à 8 heures du matin, au collège de l'Ouest. Entrée en fonctions : le jeudi 25 avril.

Adresser les offres de service avec pièces à l'appui, jusqu'au 4 avril, au président de la commission scolaire et en aviser le secrétaire du Département de l'instruction publique.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
Du 19 mars 1901

Recensement de la population en Janvier 1901 :	
1901 :	35,971 habitants,
1900 :	33,465 »
Augmentation : 2,506 habitants.	

Naissances
Salvisberg Hedwig-Johanna, fille de Johann-Hermann, ferblantier et de Bertha née Werthemuth, Bernoise.
Hasler Jakob-Leonhardt, fils de Jakob-Ferdinand, électricien et de Maria-Margaritha née Götz, Saint-Galloise.
Mathys Jeanne-Marguerite, fille de Alfred, faiseur de ressorts et de Lina née Wenger, Neuchâteloise et Bernoise.

Promesses de mariage
Georges Xavier-Jules-Albin, remonteur, Bernois et Just Emma, horlogère, Grisonne.
Blandinier Paul-Ernest, voyageur de commerce, Neuchâtelois et Willeumier Juliette, lingère, Neuchâteloise et Bernoise.
Clémence Paul-Arsène, boitier, Bernois et Jeanneret-Grosjean Mina-Adrienne, horlogère, Neuchâteloise.
Guignet Louis-Alfred, horloger, Vaudois et Iseli Caroline, ménagère, Bernoise.
Sharp Charles, graveur et Benguerel-dit-Perrond Jeanne, couturière, tous deux Neuchâtelois.

Décès
(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)
23742. Sarbach Johanna-Paulina, fille de Johann-Charles et de Pauline née Leuenberger, Bernoise, née le 13 juin 1898.

Le plus Agréable
THÉ CHAMBARD
Le Meilleur Purgatif
181-5

● Nous ne répondons pas aux ●
● demandes qui ne sont pas ac ●
● compagnées de timbres-poste ●
● ou cartes postales pour la ré ●
● ponse. ●
Administration de L'IMPARTIAL.
Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

Théâtre de La Chaux-de-Fonds
Direction : R. RAFFIT
Dimanche 24 Mars 1901
Bureau, 7 1/4 h. Rideau, 8 1/2 h.
Une seule représentation de
Les Deux Orphelines
Drame en 8 actes de DENNERY.

PRIX DES PLACES
Balcons, 2 fr. 50. — Premières, 2 fr. —
Fauteuils d'orchestre, 2 fr. — Parterre,
1 fr. 50. Secondes, 1 fr. 25. — Troisièmes,
75 cent. 3740-3
Billets à l'avance au magasin de tabacs
C. POIRGEON, bâtiment du Casino.
Pour plus de détails, voir les affiches
et programmes.

BRASSERIE
MÉTROPOLE
CE SOIR et jours suivants
à 8 h. du soir
GRAND CONCERT
donné par
un Orchestre de la Ville
Dimanche, à 10 1/2 h., CONCERT APÉRITIF
DES 2 HEURES. MARCHES
Entrée libre. — Entrée libre.
Tous les Vendredis soir
Dès 7 1/2 heures.
TRIPES - TRIPES
Se recommande, 1818-81*
Charles-A. Girardet.

Conférences - Tournee
du
Dr Alexandre Favre
Prof. agr.
Député au Grand Conseil

VI. Causerie, Jeudi 14 Mars, **CHÉZARD - SAINT - MARTIN**, Salle de Commune. — La Diphtérie, la Peste.
VII. Causerie, Lundi 18 Mars, **FLEURIER**, Salle du Stand. — La Tuberculose, la Gangrène, le Tétanos.
VIII. Causerie, Mardi 19 Mars, **BOUDRY**, Hôtel du Lion d'Or. — Les Microbes, la Tuberculose, la Vaccination.
IX. Causerie, Mercredi 20 Mars, **ST-IMIER**, Salle Schläfli. — La Tuberculose, la Diphtérie.
X. Mercredi 27 Mars, **BIENNE**, Salle du Jura. — Les Microbes, Diphtérie, Gangrène.
XI. Mardi 2 Avril, **LAUSANNE**. — Les Médecins, les Aliénistes, Les Bastilles modernes.
XII. Mercredi 3 Avril, **GENÈVE**. — Médecins aliénistes, Les Bastilles modernes. 3244-2*

Répétitions

Maison de LONDRES cherche Fabricant pour Répétitions bon marché 19 et 20 lignes, aussi 15 lig. Genre Exportation, aussi Montres Punaises 17 lignes très soignées, Mouvements 17 lig. en or et acier. — Offres, sous chiffres **R. 3648**, au bureau de l'IMPARTIAL. 3648-2

Changement de domicile

Pour le 1^{er} avril, la
Pension Valsesiano
sera transférée
Rue des Granges 3
3210-4 Se recommande.

TABAC à FUMER
10 kil. américain, coupé fin H-1484-0
Fr. 3.80 et 4.40
10 kil. qualité fine, 6.90 et 7.80
10 kil. qualité surfine, 9.80 et 11.40
10 kil. rognares, 10.80. 3760-1
100 cigares et une pipe gratis.
WINIGER, Dépôt de fabriques, Boswyl.

Vin rouge du Tessin 1^{er}
garanti pur et naturel 15 fr. par hectolitre en port dû, contre remboursement.
MORGANTI frères, Lugano. (H-118-0) 391-2

Le Magasin J. GÄHLER
sera fermé **Vendredi 22 Mars** toute la journée pour cause de déménagement.
SAMEDI 23 MARS, ouverture du nouveau magasin
8735-8
4, rue Léopold-Robert 4

LIQUIDATION
Pour cause de départ, liquidation complète de tous les Articles du
Magasin de Meubles
Alfred SUTTER, Tapissier
Rue Fritz Courvoisier 11. 3732-3

EGLISE INDÉPENDANTE
Conférence
de M. le professeur **LUCIEN GAUTIER**,
Samedi 23 Mars, à 8 1/2 h. du soir
Souvenirs de deux voyages en Palestine avec projections lumineuses.
Dimanche 24 Mars
1/2 h. du matin. — Prédication
5 h. du soir. — (A l'inst. c. Océan
conférence biblique). 3749-3
N.B. — Les enfants au-dessous de 14 ans ne seront admis à la séance de samedi que s'ils sont accompagnés de leurs parents.

Chantier de Travail
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Vendredi 22 Mars 1901
à 6 1/2 h. du soir 3741-1
à l'Hôtel-de-Ville (1er étage).
Ordre du jour :
Rapport. Nomination du Comité. Divers.

Mécanicien
ayant travaillé comme contre-maître, bien au courant de la petite mécanique soignée, capable de construire et transformer outils et machines en tous genres pour l'horlogerie, cherche, pour une époque à convenir, **bonne place stable**, où il aurait l'occasion de faire des étampes. — Adresser les offres sous chiffres **O. 969 C.** à l'agence **Haasenstein & Vogler.** 3759-3

ON DEMANDE
de suite
deux bons décalqueurs
sur cadrans émail
Place stable et bon gage assurés. — Pour traiter, s'adresser à **M. W. Hummel fils**, fournitures d'horlogerie, rue Léopold Robert 30. 3507-4

On demande à emprunter
pour le 23 avril 1901 une somme de
7000 fr.
contre d'excellentes garanties hypothécaires. 3743-5
S'adresser à l'Etude **Ch.-E. Gallandre**, notaire, rue de la Serre 18.

Aux Parents!
Dans une honorable famille du canton de Zurich, on recevrait quelques **JEUNES GENS** pour apprendre la langue allemande. Bons soins. Ecole secondaire. Ecologie gratuite. Prix modéré. 3727-3
Chez **M. J. Meyer**, Nossikon, **USTER**.
Pour références, s'adresser à **M. L. Fabry**, rue du Parc 81, La Chaux-de-Fonds.

BAZAR NEUCHÂTELOIS
Cotons au complet
Coton à tricoter.
Coton à broder.
Coton à crocheter.
Coton crème p^r ouvrages.
Tabliers de ménage.
Tabliers pour enfants.
Tabliers fantaisie.
Tabliers p^r travaux manuels.
Modes — Corsets

ATTENTION!
On demande dans la famille d'un instituteur de Bâle-Campagne une **jeune fille** de 13 à 15 ans désireuse d'apprendre la langue allemande. Prix de pension modeste. Vie de famille. 3746-2
S'adresser à **M. Adolphe Stehlin**, maître secondaire à **Therwil** près Bâle.

Aux parents!
Dans une honorable famille du canton de Thurgovie, on recevrait une ou deux **jeunes filles** pour apprendre l'allemand. Ecole secondaire dans le village. Jouissance d'un piano. Prix, 50 fr. par mois. Excellentes références. — S'adresser à **M. Albert Brauchli, Wigoltingen.** 3745-3

Cigares

200 Veveys courts	FR. 1.80
200 Rio-Grande, 10 paquets	2.45
200 Virginie	2.95
200 Brésil Schenk	3.—
200 Flora Habana	3.10
200 Rose des Alpes	3.45
200 Ormond, 1 ^{re} qualité	3.90
125 Brisago, 1 ^{re}	3.10
100 Cig. allem. p. mais fins	1.80
100 Indiana	2.30
100 Havanes coniques	2.45
100 Herzog, 7 ct.	2.95
100 Palma, très fins	3.50
100 Sumatra, 10 ct.	4.80
10 cartes-vues magnifq., gratis.	

Winiger, dépôt de fabr., **Boswyl**.
H 1488 0 3756-1

On demande à louer pour
St-Georges 1902
un appartement de six à sept pièces, chambre de bains, dépendances. Installation moderne. — Adresser les offres sous chiffres **V. 992 C.** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler.** 3758-1
A vendre H 1462 N 3757-31
A PESEUX
un terrain clos, 700 mètres environ, belle vue; 2 fr. le m. — S'adresser rue Pourtalès 1, au 3^e étage, Neuchâtel.

BRASSERIE
Café des SIX-POMPES
Rue de la Balance 12.
JEUDI 21 MARS 1901
dès 8 heures du soir,

Grand Concert
instrumental
donné par 3777-1
l'Orchestre Mondain des Tsiganes
GRAND SUCCÈS
Solos de violon et violoncelle.
ENTRÉE LIBRE
Consommations de premier choix.
Samedi, à 8 heures, TRIPES

On prendrait
glisses, traîneaux et chars, à remiser à partir du 1^{er} avril. — S'adresser à **M. Ulysse Matthey**, aux Abattoirs. 3627-2

A LOUER
pour époque à convenir, dans une maison à construire, de grands magasins, ainsi que des appartements soignés de 7 chambres, plus chambre de bonne, chambre à bains, cuisine et dépendances. Emplacement très central. — S'adr. chez **M. A. Bourquin-Jaccard**, rue du Temple-Allemand 61. 3364-3

Celui qui demande des ouvriers et qui cherche place, commande le journal, **Schweiz - Stellen - Anzeiger**, Zurich. I. Chaque numéro contient plus de 500-700 offres en franc, et allem. p. t. genres d'emploi des deux sexes. Un numéro 50 cent. Un mois 1 fr. 50, trois mois 3 fr. 50. En échange on peut insérer gratuitement. 2895-143

Remonteur sachant faire les démontages et emboîtages, demande place dans un bon comptoir pour se perfectionner sur les décoctages. 3527-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Cadrans. Un bon ouvrier habile et sérieux, sachant décalquer, limmer, percer, pointer et paillonner, cherche place pour de suite. — S'adresser, sous chiffres **U. 1718 J.**, à **MM. Haasenstein et Vogler**, à **St-Imier.** 3652-1

Une demoiselle connaissant les trois langues et possédant une belle écriture, cherche place. 3477-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseur acier cherche place. — S'adr. à **Mme veuve Pugin**, rue de l'Hôtel-de-Ville 40. 3488-1

Jeune homme fort et robuste cherche place de suite pour n'importe quel emploi. — Offres par écrit, sous initiales **H. D. 3494**, au bureau de l'IMPARTIAL. 3494-1
A la même adresse, à vendre un vélo pour 15 fr.

Un jeune homme marié, de toute moralité, sachant soigner et conduire les chevaux, demande place pour le 15 avril. 3498-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un homme marié, fort et robuste, très honorable, fidèle et bien recommandé, abstinent depuis plusieurs années, cherche une place de garçon de magasin ou homme de peine. Références à disposition. 3366-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Emballeuse est demandée de suite chez **M. Achille Hirsch**, rue D.-Jean-Richard 21. 3517-1

Finisseuse. On demande pour entrer au plus vite ou époque à convenir une **finisseuse** de boîtes or, ainsi qu'une **apprentie polisseuse**. — S'adresser rue du Crêt 10, au rez-de-chaussée. 3483-1

Boîtier. Un bon tourneur à la machine pour boîtes métal est demandé immédiatement. Bon gage. Travail assuré. — S'adr. à **M. Schneider**, à **Sonvilier.** 3516-1

Boîtier or. On demande un bon tourneur pour la petite pièce. Entrée au plus vite. 3545-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Emailleur. Un bon ouvrier émailleur est demandé à l'atelier **James Ducommun**, rue Numa Droz 45. 3533-1

Polisseuse. On demande de suite une bonne ouvrière polisseuse de boîtes métal sachant polir et aviver; à défaut, une bonne **aviveuse**. Entrée de suite. Bon gage. — S'adresser chez **Mme Uria**, rue de la Balance 12. 3532-1

Polisseuse. Une bonne polisseuse de boîtes or, sérieuse et connaissant bien la partie des fonds, est demandée. Entrée de suite ou dans la quinzaine. Bon gage sans temps perdu. 3487-1
S'adresser rue **Daniel Jean-Richard** 30, au premier étage.

Polisseuse. On demande une bonne polisseuse de boîtes or, une bonne **finisseuse** et une **apprentie polisseuse** rétribuée de suite. Bons gages. Ouvrage assuré. — S'adresser chez **M. Louis Ducommun**, rue Numa Droz 94. 3524-1

Repasseuses. On demande deux bonnes repasseuses pour le 1^{er} avril. — S'adresser à la Teinturerie **Bayer.** 3541-1

Tailleuses. On demande une **assujettie** et une **apprentie** tailleuses. — S'adr. chez **Mlles Joriot**, rue de la Ronde 19. 3472-1

Commissionnaire. On demande de suite une jeune fille pour faire les commissions. — S'adresser rue de **Premi-Mars** 10a, au 1^{er} étage. 3530-1

Modes. On demande de suite une **apprentie** modiste. 3473-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Doreur. On demande de suite un bon ouvrier doreur. — S'adresser rue **Jaquet-Droz** 10, au 2^e étage. 3538-1

On demande de suite des cuisinières, servantes et sommelières. **Apprentie** nickleuse demande place de suite. 3542-1
Bureau de Placement rue Neuve 6.

Apprentie. Jeune fille de 14 à 15 ans est demandée **A la Pensée**. Rétribution immédiate. 3495-1

Logement. Pour cas imprévu, à louer pour le 11 avril prochain, à un petit ménage solvable, un logement de 2 pièces et dépendances, situé sur la route de Bel-Air. Prix 25 fr. — S'adr. rue **Léopold Robert** 55, au rez-de-chaussée. 3511-1

Logement. Pour **St-Georges** prochaine, à louer un petit appartement d'une pièce, cuisine et dépendances. — S'adr. à **MM. Ritter & Cie**, rue du Temple-Allemand 1. 3356-1

Chambre. A louer une grande chambre non meublée, à deux fenêtres, au soleil et indépendante. — S'adr. rue de l'Industrie 5, au 2^e étage. 3470-1

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée à des messieurs travaillant dehors. — S'adresser chez **M. Gaiffe**, rue du Stand 8. 3482-1

Chambre. A louer à une personne de toute moralité une belle chambre meublée, exposée au soleil. — S'adresser rue du Temple-Allemand 87, au rez-de-chaussée. 3519-1

Chambre. A louer une chambre meublée, à une ou deux personnes de toute moralité. — S'adresser rue **Numa-Droz** 111, au 2^e étage, à gauche. 3536-1

Appartement. A remettre pour le 11 novembre 1901, un appartement de 2 chambres, un cabinet, un bel atelier de 2 fenêtres, cuisine et dépendances. — S'adresser à **M. J. Froidevaux**, rue **Léopold Robert** 88. 3134-1

On demande à louer pour le 21 juin 1901, un logement de 2 ou 3 pièces avec dépendances. — Offres, avec prix, sous chiffres **S. S. 3659** au bureau de l'IMPARTIAL. 3659-3*

Un ménage de 3 personnes demande à louer pour le 23 avril prochain, dans une maison d'ordre, un logement de 2 ou 3 pièces, situé au soleil. — S'adr. sous initiales **A. B. 3525**, au bureau de l'IMPARTIAL. 3525-1

On demande à louer de suite, un logement de 2 ou 3 pièces; personnes solvables. 3529-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer pour un ménage sans enfant, un appartement de 5 pièces. — Ecrire Case postale 411. 3112-1

Futaille. **M. Neukomm fils**, tonneaux français. Hier achète toute la futaille française. Atelier, rue de la Serre 40. 7630-237*

On demande à acheter d'occasion mais en bon état, 1 grande glace, si possible bord noir et 1 canapé. — Offres avec prix sous **B. 3471**, au bureau de l'IMPARTIAL. 3471-1

On demande à acheter d'occasion parfait état. **LIMEUSE** en parfait état. 3551-7
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Réchaud à gaz. On demande à acheter un réchaud à gaz, à 2 feux et en bon état. — S'adresser rue **St-Pierre** 2, au 1^{er} étage. 3539-1

Belle occasion! A vendre un beau **Dictionnaire Jules Troussat** (6 volumes, plus un volume géographique grand in-4^e), valeur 180 fr. cédé pour 110 fr. 17231-70*
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre à bas prix 1 bel ameublement salon Louis XV en peluche grenat, 1 buffet service, 1 table à coulisses, 2 tables Louis XV pour salon, 2 lits jumeaux centrés bois dur, matelas crin animal, 1 canapé à coussins, 2 canapés parisiens et 1 canapé Hirsch, 2 commodes bois dur, 1 beau piano, une belle machine à coudre uni-silencieuse, 1 lavabo de coiffeur à 2 places, plusieurs tables carrées, tables, de nuit, plusieurs fauteuils dont 1 Voltaire, 1 pendule neuchâtoise grande sonnerie à répétition, 1 beau grand régulateur, des chaises, tableaux et un grand choix de glaces depuis 3 à 80 fr. et 3 potagers n° 10 et 11. — S'adresser à **M. J. WEINBERGER**, rue de l'Hôtel-de-Ville 21. — Achat, vente et échange. 3363-1

A vendre faute d'emploi et à des conditions très avantageuses, une machine à régler avec pied tournant, système Perret, en bon état. 3381-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chien. A vendre un bon chien ratier, provenant des Abattoirs de La Chaux-de-Fonds. — S'adr. à **M. A. Liechti**, rue du Temple 23, **Loche.** 3481-1

A vendre pour cas imprévu, un potager d'hôtel avec chauffe-plat presque neuf, et un dit n° 11 1/2 avec barre jaune, plus un balancier. — S'adresser rue de la Serre 63, au 1^{er} étage, à gauche. 3506-1

A vendre une chienne de garde, plus un petit chien de luxe. — S'adr. rue des **Fleurs** 15, au rez-de-chaussée, à droite. 3510-1

3252-1 DEMANDER PARTOUT LES VINS SANS ALCOOL de BERNE H 1203 v

Paroisse Catholique Romaine

Samedi 23 Mars 1901 à 8 1/2 h. du soir ASSEMBLÉE GÉNÉRALE au Cercle Catholique Ouvrier

ORDRE DU JOUR : Question concernant l'élection du Curé.

8451-1 Le Comité. Deutscher Temperenzverein vom „Blauen Kreuz“ CHAUX-DE-FONDS.

Monatsversammlung Sonntag den 24. März Nachmittags 2 Uhr, im Local, rue du Progrès 48, unter Mitwirkung der Herren Hehs und Weyenatt aus Bondry.

Arrivages de CUISSES de Grenouilles MOULES

Poissons frais, Palées, Féras, Bondelles, Cabillauds, Mérlans, Saumon frais, Carpes vivantes.

Volailles de Bresse depuis 2 fr. 50 pièce. Pigeons, Canards, Beaux Perdreaux.

Epicerie fine. Liqueurs Conserves de légumes et de viandes de toutes provenances.

Se recommande, COMESTIBLES A. SEVE Place Neuve 6. Téléphone 3775-3

Avis. Dans une famille de toute moralité de la ville, on prendrait en pension une petite fille de 2 ans à peu près; bons soins sont assurés.

Avis aux Patrons MONTEURS de BOITES

Un tourneur à la machine, système Schier, cherche place de suite. — S'adresser rue du Nord 129, au 1er étage. 3786-3

Tailleuse pour Messieurs, jeunes gens et enfants, se recommande. Habillements complets soignés. Dégraissages et Rhabillages. Beau choix d'échantillons. — S'adresser rue de la Chapelle 11, au rez-de-chaussée, à gauche. 3780-3

POISSONS A vendre: Carpes vivantes Palées, Féras, Bondelles, Sôles, Limandes, Raies, Monles, Crevettes, Huîtres. Aux Quatre Saisons rue de la Serre 61 Se recommande, L. MISEREZ.

AVIS

J'avise les propriétaires de juments de la commune des Bois et des environs, que je tiens à leur disposition un jeune étalon primé, race des Franches-Montagnes. Les heures de monte sont fixées de 6 à 8 heures du matin et de 5 à 7 heures du soir. 3772-6

Auguste CATTIN, aux Sausses, près des Bois.

Avis. Pour deux jeunes garçons du dehors qui fréquenteront les écoles de la ville, on cherche une famille où on leur aiderait à préparer leurs leçons et leur donnerait en même temps le dîner. — Offres sous lettres A. S. 3522 au bureau de l'IMPARTIAL. 35-2-1

Pensionnaires. On demande quelques bons pensionnaires dames ou messieurs. Bonne pension de famille. — S'adresser rue des Fleurs 9, au magasin. 3508-1

TERRAINS à vendre depuis 1 fr. 50 le mètre. — S'adresser à M. J. Kullmer fils, rue du Grenier 37. 635-73

Horloger-visitateur. expérimenté, connaissant à fond toutes les parties de l'horlogerie, quantités, chronographes, rattrapantes, répétitions, la retouche des réglages et l'achèvement des boîtes, cherche place dans un bon comptoir de la localité. — S'adresser sous initiales B. L. 3747, au bureau de l'IMPARTIAL. 3747-6

Roskopf. Un bon repasseur Roskopf, régulier au travail, cherche place dans un comptoir de la localité. — S'adr. sous initiales A. S. 3762, au bureau de l'IMPARTIAL. 3762-3

Régleuse. Une jeune ouvrière régleuse, bien au courant de tous genres de réglages plats, désirerait se placer dans un bon comptoir ou atelier sérieux ayant une occupation régulière. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Horloger-Comptable qualifié cherche emploi pour le mois d'avril. 3649-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Répétitions. On demande à entrer en relations avec un comptoir pour des repassages, démontages et remontages; à défaut, on entreprendrait des pièces simples aux mêmes conditions de travail. — Remettre les offres sous A. B. C. D. 3635, au bureau de l'IMPARTIAL. 3635-2

Répétitions. Un bon remonteur pour répétitions, chronographes etc., demande place dans un bon comptoir de la ville. 3655-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Echappements ancre. Un planteur expérimenté entreprendrait encore quelques cartons de plantages fixes ou autres bon courant. — S'adresser à M. J. Droz, rue Jaquet-Droz n° 6 a, au 2me étage. 3469-2

Une demoiselle connaissant le français, l'anglais et l'allemand, cherche une place dans un bureau de la localité; à défaut, entreprendrait des traductions. — Adresser les offres, sous chiffres G. L. 3615, au bureau de l'IMPARTIAL. 3615-2

Une jeune fille recommandable désire trouver une place dans un magasin du Locle ou de La Chaux-de-Fonds, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Prétentions très modestes. — S'adr. aux Magasins du Printemps, La Chaux-de-Fonds. 3636-2

Une demoiselle de toute moralité, connaissant les deux langues, demande de suite une place dans un bureau; à défaut, dans un magasin. — Offres sous chiffres A. C. 3621, au bureau de l'IMPARTIAL. 3621-2

Une demoiselle de toute moralité sachant les deux langues et connaissant plusieurs parties d'horlogerie demande place dans un comptoir pour la rentrée et la sortie de l'ouvrage ou pour faire les écritures. — S'adresser à M. Kaufmann-Quebatte, bureau, rue des Granges 11. 3640-2

A la même adresse, on demande des servantes, jeunes filles pour aider au ménage, sommelières et commissionnaires. 3459

Remonteurs. Plusieurs bons remonteurs pour petites pièces cylindre 12 lig. sont demandés pour Besançon. — S'adresser chez MM. Umann frères, rue de la Serre 10, qui donneront tous les renseignements nécessaires 3753-3

Graveur. On demande un bon mille-feuille, régulier au travail; à défaut, un ouvrier sachant mettre la main à tout. — S'adresser à l'atelier Kocher & Guignard, rue des Moulins 4. 3724-3

Graveur. Un ouvrier graveur trouverait place pour le genre anglais or; à défaut, on occuperait un ouvrier sur argent. — S'adresser à l'atelier Ch. Guermann, à Renan. 3725-3

Posage de glaces. On demande un ouvrier pour poser les glaces. 3726-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Perceuse. Une bonne perceuse pour platines à ponts est demandée de suite. — S'adresser à la Fabrique Louis Roskopf & Cie, rue Jaquet-Droz 47. 3689-3

On demande un bon Placier-Encalaisseur. — Se présenter le matin, muni de références, à la Compagnie Singer, rue Léopold-Robert 37. La Chaux-de-Fonds. 3766-3

Jeune garçon. On demande un jeune garçon robuste, pour faire les commissions et s'aider aux travaux d'atelier. — S'adresser rue Numa Droz 2 a, au 1er étage, à gauche. 3770-3

Apprentie. On demande une jeune fille, libérée des écoles, pour apprendre un petit métier à l'horlogerie. Rétribution immédiate. — S'adresser à M. G. Gonset, Place d'Armes 2. 3769-3

Servante. On demande une personne d'un certain âge pour faire un ménage de 3 enfants. Moralité exigée. — S'adr. rue D.-JeanRichard 16, au 3me étage. 3767-3

On demande de suite des servantes, jeunes filles pour aider au ménage, sommelières, filles de cuisine, cuisinières, domestiques sachant traire, pour le dehors. — S'adr. à M. Kaufmann-Quebatte, bureau rue des Granges 11. 3765-3

Servante. Une personne sérieuse et sachant diriger un ménage avec enfants, est demandée pour dans la quinzième. — S'adr. le soir après 7 h., rue Numa-Droz 135, au rez-de-chaussée, à gauche. 3764-3

Jeune fille. On demande pour le commencement d'avril, une jeune fille pour faire les chambres et s'aider au ménage. — S'adr. Montbrillant 5. 3750-3

Jeune fille. On demande une jeune fille de 15 à 16 ans, intelligente et active, pour faire les commissions et s'aider dans un Posage de terres de montres. 10 fr. par semaine pour commencer. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3778-3

Servante. On demande une bonne servante sachant bien cuire et connaissant tous les travaux d'un ménage. — S'adr. le matin, rue du Marché 2, au 3me étage, à gauche. 3694-3

Remonteur. On demande de suite un bon remonteur pour la pièce 11 3/4 lig. cylindre. 3611-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteur. On demande pour entrer de suite un bon remonteur pour les petites pièces, assidu au travail. Place stable. — S'adresser au comptoir rue des Tourelles 27. 3654-2

Démonteur. On demande de suite un démonteur pour pièces 11 3/4 lig. cylindre pour travailler dans un comptoir. 3612-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Emailleur. On demande un bon ouvrier émailleur de boîtes; à défaut un homme de peine. — S'adresser chez M. David Hary, rue Numa Droz 94, au 1er étage. 3643-2

Pivoteur. On demande de suite un bon pivoteur ancre. — S'adresser chez M. Jeanfavre, rue du Vieux-Cimetière 7. 3641-2

Polisseuse de boîtes or est demandée de suite, ainsi qu'une apprentie. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On cherche pour entrer de suite une bonne ouvrière polisseuse pour diriger un petit atelier. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3637-2

On sortirait des gravures de cuivres, vettes, polissages et finissages de boîtes argent, dorages, emperrages de moyennes, réglages Breguet. — S'adr. Numa-Droz 149, au 4me étage. 3668-2

Jeune fille. On cherche une jeune fille honnête, bien recommandée de préférence qui a déjà travaillé aux réglages ou aux pierres, pour une partie facile et propre. Rétribution de suite. — S'adresser sous N. M. 5, Poste, succursale. 3642-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille honnête et de toute moralité pour travailler à une partie de l'horlogerie. Rétribution immédiate. — S'adresser chez M. Paul Jeanneret, fabr. d'assortiments ancre, rue du Parc 16. A la même adresse, on demande une jeune fille ayant si possible déjà travaillé aux levées visibles. Rétribution suivant capacités. 3640-2

Commissionnaire. On demande une jeune fille propre et honnête pour faire les commissions entre les heures d'école. — S'adresser rue Numa Droz 93, au 1er étage. 3663-2

Commissionnaire. On demande un jeune garçon qui après l'école ferait quelques commissions. — S'adresser Optique Médicale, rue Léopold Robert 59. 3706-2

Jeune homme est demandé de suite pour aider dans un magasin et faire les commissions. — S'adresser chez M. Jules Dubois, négociant, rue de la Balance 6. 3710-2

Ménuisiers. Deux bons ouvriers sont demandés de suite à l'atelier rue de l'Hôtel-de-Ville 6, Locle. 3629-2

Tailleuses. Une assojettie et une apprentie pourraient entrer de suite chez Mme Mathey-Schaad, rue du Puits 16, au 1er étage. 3624-2

On demande une personne de confiance pour faire un ménage, mais logeant chez elle. Bon traitement et bons gages. Références exigées. — S'adr. à Mme Henri Favre, rue du Crêt 10. 3616-2

Un mécanicien expérimenté trouverait bonne place stable dans une fabrique de la localité. Inutile de se présenter sans preuves de capacité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3623-2

Bel appartement. A remettre de suite ou pour époque à convenir un appartement de 5 à 6 pièces, très bien situé. — Adresser offres Case postale 4435. 3776-6

Logement. A remettre de suite un très joli logement de 2 pièces, cuisine et dépendances. Prix, 40 fr. par mois. — S'adresser, de 1 à 2 heures, à M. Bolle-Landry, au Petit-Château, rue du Nord. 3729-3

Logement. A louer pour le 23 avril 1901 ou pour époque à convenir, un petit logement de 2 pièces avec cuisine, situé rue Léopold Robert 57. — S'adresser aux Magasins Au Progrès. 3754-3

Chambre. A louer de suite une jolie chambre meublée, à un monsieur travaillant dehors et de toute moralité. — S'adr. rue du Grenier 10, au 1er étage. 3763-3

Chambre. A louer de suite, à un ou deux messieurs tranquilles et solvables, une chambre meublée. 3785-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer une belle grande chambre non meublée avec cuisine. Entrée de suite. — S'adresser rue de l'Industrie 26, au second étage. 3779-3

Logements. A louer de suite ou plus tard 2 petits logements au centre, de 30 fr. par mois l'un. — S'adr. à M. Paul Courvoisier, rue du Nord 110. 3582-3

Logement. A louer pour St-Martin 1901, à des personnes d'ordre, un logement de 3 pièces, cour et buanderie. — S'adresser rue du Nord 3, au 2me étage, à droite. 3633-2

Chambre. A louer une belle chambre meublée, indépendante et au soleil, à un monsieur tranquille, de toute moralité et travaillant dehors. — S'adr. rue Léopold Robert 2, au 2me étage. 3609-2

Chambre. A louer de suite une jolie chambre meublée à une ou deux personnes tranquilles. — S'adresser rue Numa Droz 135, au 3me étage, à droite. 3626-2

Chambre. A louer une belle chambre non meublée et indépendante. — S'adresser rue de la Paix 76, au rez-de-chaussée. 3665-2

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, et indépendante. — S'adr. chez M. Albert Merguin, rue de la Serre 71, au 1er étage. 3661-2

Un ménage de 3 personnes demande à louer, pour le 23 avril 1901, un petit appartement de 2 ou 3 pièces, exposé au soleil. Paiement d'avance. — S'adresser rue du Temple Allemand 17, au 2me étage. 3761-3

On demande à louer pour un ménage de 2 personnes et solvable un logement de 2 ou 3 chambres et dépendances, pour le courant de juin; à défaut, on louerait à partir de St-Georges. — S'adresser rue du Parc 54, au rez-de-chaussée. 3742-3

On demande à louer pour St-Martin 1901 un APPARTEMENT de 4 ou 5 pièces et bien situé. — Adresser les offres Case postale 226. 3732-1

On demande à louer une CHAMBRE non meublée, située dans le quartier de l'Abéille. — S'adresser chez M. Ghoffat, rue du Nord n° 163. 3728-3

Un ménage sans enfant, très recommandable, demande à louer pour St-Martin 1901, un appartement moderne de 3 pièces, situé à proximité de la place de l'Ouest. — Adresser les offres sous initiales G. G. 2363, au bureau de l'IMPARTIAL. 2363-3

On demande à louer pour St-Martin prochaine, dans une maison d'ordre bien exposée au soleil, deux appartements de 3 ou 4 pièces, si possible sur le même palier; à défaut, un grand appartement avec deux cuisines. — S'adresser chez M. Henri Weiss, fabricant d'horlogerie, rue du Parc 28. 3650-2

On demande à louer pour le 20 avril meublée, indépendante et exposée au soleil, pour un remonteur travaillant à la maison. — Offres sous initiales P. W. 3618, au bureau de l'IMPARTIAL. 3618-2

Une demoiselle de toute moralité et solvable demande à louer une CHAMBRE non meublée, située dans une maison d'ordre et au centre de la ville. 3667-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter d'occasion un LIT à 2 places, matelas, crin animal, si possible bois de lit en bois dur. — Adresser les offres, sous initiales R. D. 3546, au bureau de l'IMPARTIAL. 3546-3

Décalquages. On achèterait une certaine quantité de belles plaques acier gravées pour décalques d'heures Arabes. Breguet et Arabes ornées et fantaisie. — Adresser les offres sous Arabes 3774, au bureau de l'IMPARTIAL. 3774-3

On demande à acheter d'occasion un escalier tournant, en bon état. — S'adr. rue du Puits n° 15, au 1er étage. 3633-2

On demande à acheter d'occasion des bouteilles propres. — S'adr. rue du Temple-Allemand 105, au 1er étage, à gauche. 3628-2

On demande à acheter une layette en bon état. Indiquer la dimension, le nombre de tiroirs, ainsi que le prix, à M. Martin Luthier, opticien, à Neuchâtel. 3664-2

A vendre faute d'emploi un lit de fer à 2 places, sans matelas, plus un potager à gaz avec four. — S'adresser rue du Temple Allemand 39, au troisième étage. 3755-3

A vendre pour cause de départ et contre argent comptant deux salons et une chambre à manger, une partie n'ayant jamais servi et le restant très peu usagé; plus 2 tableaux à l'huile. 3744-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre verres à absinthe et à café, verres à pied, verres à vin, carafes, litres, demi-litres, 2 décilitres, chopas, ainsi que de la vaisselle. — S'adresser rue de la Charrière 21, au café Rihs. 3781-3

A vendre 1 potager peu usagé 45 fr., 2 lits jumeaux avec pailleuse crin animal, noyer massif poli, à fronton, à 150 fr. pièce; canapé, divan moquette, 110 à 150 fr.; une presse à copier toute neuve, grand assortiment de meubles neufs. Facilité de paiement. — S'adresser rue du Puits 8, au 1er étage. 3657-5

A vendre un TOUR pour les ellipses, avec différents outils. — S'adresser rue du Couvent 3, au premier étage. 3613-2

A vendre pour 160 fr. un beau buffet de service en noyer massif. — S'adr. rue de la Balance 14, au 1er étage. 3555-2

A vendre un beau gros chien de garde, bon pour l'homme et la maison. — S'adr. rue du Progrès 95, au 1er étage. 3630-2

A vendre un lit de fer complet, à deux personnes, une table, trois chaises, deux tableaux, une glace, le tout en bon état et cédé à bas prix. — S'adr. rue des Terreaux 23, au 3me étage. 3656-2

Potager. A vendre pour 25 fr. un potager n° 11 1/2, avec ses accessoires. — S'adresser rue du Temple Allemand 109, au 3me étage, à gauche. 3662-2

A vendre à des conditions favorables : 1. Matériel de cave de marchand de vin, y compris tous les outils de tonnelier. 2. Grand et petit char à brancards, charrette, grande et petite glisses. S'adr. à M. Louis Wägeli, rue de la Promenade 3.

Tours. Pour cause de non emploi et de déménagement, à vendre ou à échanger contre plus petit, 1 BON TOUR de MÉCANICIEN, 1 laminoir plat à engrenages. 3512-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre une petite voiture à brecette, à 4 places, extra légère et un harnais à la française. — S'adresser à l'Hôtel de l'Aigle. 3514-1 A la même adresse, à vendre ou à échanger contre autre marchandise, un perroquet parler.

A vendre 4 jolis canapés neufs, matériaux crin animal, crin végétal et d'Afrique, avec ou sans laine, paillasses à ressorts sur toutes mesures, le tout aux prix du jour. — S'adr. chez M. Ch. Amstutz, tapissier, rue des Terreaux 2. 3526-1

A vendre un bon cheval de trait et pour la course, ainsi que des voitures et traîneaux. — S'adresser à M. H. Matthey, rue du Premier Mars 5.

A vendre 1 four de confiseur peu usagé (120 fr.), 1 marbre, 1 table marbre, des moules, bassine, grilles, boîtes fer-blanc. — S'adr. à M. Louis Mocker, rue du Progrès 31, Locle. 3361

A vendre à des conditions très avantageuses, un agencement de magasin consistant en tabliers, vitrines, banques, étagères, etc. — S'adresser chez M. Jules Dubois, rue de la Balance 6.

VOL. 5 fr. de récompense à la personne qui pourra donner des renseignements sur une paire de bottines hommes, volée le 12 mars, rue des Moulins 2, au rez-de-chaussée. 3768-3

Perdu lundi soir, de la rue de la Ronde à la place du Marché, un portefeuille contenant environ 15 fr. — Le rapporter, contre bonne récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 3224-3*

Trouvé un tonneau de laitier. — Le réclamer, contre les frais d'insertion, rue de la Boucherie 5. 3692-2

Trouvé une boucle d'oreille or, avec pierre. — La réclamer, contre désignation, au bureau de l'IMPARTIAL. 3148-1*

Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez point, car le Royaume des Cieux est pour ceux qui leur ressemblent. Matt. XIX, 14.

Monsieur et Madame Pierre Egger, et leurs enfants, famille Amacher, à Brienz, Monsieur Rodolphe Amacher, à La Chaux-de-Fonds, Messieurs Jean et Henri Egger, en Amérique, Monsieur et Madame Bataglia-Egger, à Flamath, la famille Seiler, à Interlaken, la famille Gruber, à Wilderswill, ainsi que les familles Feitz, à Berne, et parents, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver par leur bien-aimée fille, sœur, nièce, cousine et parente

ALIÇE-ESTHER que Dieu a rappelée à Lui mardi, à 3 h. après-midi, à l'âge de 21 mois, après une courte maladie. La Chaux-de-Fonds, le 20 Mars 1901.

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu vendredi 22 courant, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire: rue de la Serre 105. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 3703-1

Même quand je marcherais dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal, car tu es avec moi; ton bâton et ta houlette sont ceux qui me consolent. Psaume 21, V. 3.

Monsieur et Madame Emile Kocher et leurs enfants, Monsieur et Madame Fritz Kocher et famille, à Bienne, Madame veuve Marie Haldimann-Kocher et ses enfants, Monsieur et Madame Edouard Kocher et leurs enfants, aux Epataures, Mademoiselle Anna Kocher, Monsieur et Madame Jules Kocher, en Amérique, Monsieur et Madame Albert Kocher et leurs enfants, ainsi que les familles Rufener, Kocher, Rozat, Oppliger et Muri, font part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente

Madame veuve Marie KOCHER née Rufener que Dieu a rappelée à Lui jeudi, à 3 1/2 heures du matin, à l'âge de 71 ans 2 mois, après une pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 21 Mars 1901.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Samedi 23 courant, à 1 heure de l'après-midi. Domicile mortuaire: rue Numa Droz 94. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 3783-2

La comtesse, radiieuse, recevait ses invités avec un sourire charmant et un entrain plein de séduction.

Le comte des Aiglades allait et venait, portant sur ses traits l'empreinte d'une satisfaction non équivoque, et l'on disait déjà tout bas, qu'il avait enfin triomphé des résistances de la belle veuve, et qu'un mariage prochain allait consacrer et rendre définitive une union qui, au su de tous, existait de fait depuis bien longtemps.

Quant à Juliette, c'était la seule dont le front gardât son impassibilité froide, au milieu de ces visages, auxquels le plaisir communiquait une animation factice.

A un moment cependant, un éclair traversa son regard; ses joues pâles se teignirent d'une rougeur subite, et sous sa poitrine soulevée, on vit s'agiter et palpiter une émotion qu'elle avait peine à contenir.

Gontran venait d'entrer dans le salon où elle se trouvait, et il avait marché droit à elle, sans daigner jeter un regard sur ce monde, dont il traversait les flots tumultueux et bruyants.

Que venait faire Gontran à l'hôtel d'Orvado?

D'où vient qu'il ne craignait pas de s'engager dans cette demeure, dont les hôtes s'étaient montrés si cruels envers ceux qu'il aimait?

Le matin, il avait reçu une invitation de la part de Mme d'Orvado... il s'était empressé de la communiquer à Charmette, et, chose inexplicable, c'est Charmette elle-même qui lui avait, pour ainsi dire, ordonné d'aller à cette fête, à laquelle il était convié...

Gontran n'avait pas demandé d'explication et il était venu...

Il salua Juliette dès qu'il fut auprès d'elle.

— Je vous attendais, monsieur, dit la jeune fille, mais je ne dois pas vous cacher que je craignais que vous ne vinssiez pas.

— Et pourquoi? demanda Gontran.

— La manière dont nous nous sommes quittés la dernière fois devait me faire supposer que vous m'aviez gardé rancune.

— Moi.

— Il est vrai que, depuis, vous avez eu bien des joies qui ont dû vous consoler...

— Que voulez-vous dire?

— N'avez-vous pas revu Charmette?

— Quand cela serait.

— N'êtes-vous pas tout à fait rassuré sur son sort, et n'avez-vous pas tout lieu d'espérer que personne n'ira vous la ravir dans la retraite où vous la voyez chaque jour.

— Vous savez cela!

— Et je sais bien d'autres choses encore.

— Quoi donc?

— Je vous le dirai.

— Pourquoi pas tout de suite?...

— Parce que j'ai des confidences à vous faire...

En parlant ainsi, Juliette indiqua à Gontran un siège vide à son côté, et Gontran assez intrigué de la tournure énigmatique que prenait la conversation, prit place, dans l'espoir d'en apprendre davantage.

Or, pendant que les deux jeunes gens causaient ainsi dans un coin du salon, un nouveau personnage venait de faire son entrée et avait produit un effet singulier sur tous les invités.

C'était un homme au teint fortement cuivré, aux cheveux bruns un peu crépus, d'une tenue irréprochable, et

qui portait sur son habit et autour du col, des décorations étrangères d'un éclat particulier.

Un murmure interrogateur circula dans le salon dès qu'il y fit son apparition.

Mais c'était un homme modeste, paraît-il; car au lieu de chercher à jouir de l'effet qu'il produisait, il traversa lentement les trois ou quatre pièces où la foule se pressait avide et curieuse, et ne s'arrêta que lorsqu'il eut atteint une sorte de boudoir attenant à la chambre à coucher de Mme d'Orvado et dans laquelle une table était dressée avec quelques jeux de cartes.

Il n'y avait dans le boudoir qu'un petit vieillard chauve, au menton et à la lèvre glabres et dont les petits yeux vifs se dissimulaient derrière une paire de lunettes à branches d'or.

L'homme aux décorations étrangères salua et s'assit auprès de la table.

Puis, jetant sur les cartes un regard qu'il jeta sur le vieillard.

— Si Monsieur, dit-il, voulait, pour passer quelques instants, faire une partie d'écarté.

Le vieillard se leva et vint s'asseoir en face de son interlocuteur.

— A vos ordres, Monsieur, répondit-il avec un sourire bienveillant; seulement, je dois vous prévenir que je serai obligé de me retirer à minuit.

— C'est comme moi.

— Alors tout est au mieux.

— Quelle heure est-il?

— Onze heures.

— Et combien jouons-nous?

Pour toute réponse, le vieillard jeta un louis sur le tapis et commença à battre les cartes.

Son partner, qui n'était autre que Brin-d'Amour, mit à son tour vingt francs sur la table et s'empara du jeu qui était de son côté. Ils commencèrent.

Les premiers coups semblèrent favoriser d'abord l'homme aux décorations étrangères, et il avait marqué quatre points que, son partner n'avait ni tourné un roi, ni fait une levée.

— Ah! c'est affaire à vous, Monsieur, dit le vieillard sur un ton d'admiration convaincue; et je commence mal ma soirée.

— Bah! je n'ai pas gagné encore, répondit Brin-d'Amour, qui déjà lorgnait l'or de son interlocuteur.

— Le roi! interrompit ce dernier avec un petit rire ironique.

Il venait de donner des cartes, et avait, en effet, tourné le roi de cœur.

Il le marqua.

— Piqué sur quatre... fit Brin-d'Amour avec insouciance.

Car il ne doutait pas du succès.

— Si vous voulez, ajouta-t-il aussitôt après avoir regardé son jeu.

— Impossible! répondit le vieillard d'une voix nette et sèche.

Il avait trois atouts et deux rois.

Il fit la vole.

Brin-d'Amour devint soucieux... mais tout n'était pas perdu...

(A suivre)

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10 ; six mois, fr. 5 ; trois mois, fr. 2.50

Les Mansardes de Paris

PAR

PIERRE ZACCONE

PREMIÈRE PARTIE

— Oui, c'est moi, mon ami... répondit le jeune homme d'un ton soucieux et préoccupé. Je quitte Grandier à l'instant. Il m'a confié le but de votre entreprise nocturne, et je suis accouru pour vous empêcher de commettre un meurtre...

— Un meurtre ! répéta Sac-à-Plâtre.

— Vous pouviez tuer cet homme.

— Mais il refuse de répondre.

— Par la raison fort simple... que Charmette n'est pas entre les mains de ceux que vous croyez.

— Vous savez donc où elle est ?

— Je le sais.

— Et où est-elle ?

— Je ne puis le dire.

— Au moins, vous avez pu confier ce secret à M. Grandier.

— Ni à lui, ni à personne.

Sac-à-Plâtre eut un mouvement de défiance, et chercha à distinguer l'expression qui se peignait en ce moment sur les traits de son interlocuteur...

Mais l'ombre était épaisse, et il lui fallut y renoncer.

— M. Grandier appréciera cette discrétion, dit-il enfin ; mais elle est singulière dans les circonstances que nous traversons.

— Soit, répondit Gontran avec fermeté ; mais, en attendant, rendez au moins la liberté à cet homme qui ne peut vous répondre.

Et quand Polichinelle se fut relevé, Gontran ajouta :

— Quant à vous, dit-il, qui vous êtes fait l'instrument des horribles desseins de Mme d'Orvado, vous arrivez, je vous en préviens, au terme de vos méfaits ; et prenez garde qu'avant peu on ne vous renvoie au lieu d'infamie d'où vous n'auriez jamais dû sortir.

Polichinelle ne s'attendait pas à en être quitte à si bon marché.

Il comprit, du reste, qu'il ne fallait pas laisser à ses adversaires le temps de revenir sur un aussi bon mouvement, et il s'éloigna à pas rapides, nous pourrions même dire en courant, vers l'hôtel d'Orvado.

De son côté, Gontran avait pris la direction des Champs-Élysées.

Sac-à-Plâtre, Rougeot-Cadet et le Jaguar étaient restés seuls dans le parc.

— Eh bien !... Qu'est-ce que tu penses de cela ? dit alors Rougeot-Cadet.

Sac-à-Plâtre était devenu rêveur.

L'action de Gontran était incompréhensible pour lui, et il cherchait, sans y parvenir, à lui donner un sens acceptable.

Au bout d'un moment, il secoua la tête avec force.

— Je pense, répondit-il, que Polichinelle n'était ici qu'un incident presque inattendu, et ce qui vient de se passer ne doit pas nous empêcher de continuer nos observations.

— Il a raison, fit le Jaguar.

— Ne pensons donc plus ni à Polichinelle ni à Gontran et voyons à prendre nos distances.

Les trois hommes reprirent donc leur œuvre, et ils se mirent à parcourir le parc dans tous les sens, comme s'ils eussent voulu en relever le plan exact et détaillé.

Quel était le but de ce travail nocturne ? C'est ce que nous ne tarderons pas à apprendre.

Seulement, quand il se retirèrent vers l'aube, ils paraissaient enchantés du résultat de leurs études... et Rougeot-Cadet disait tout bas à Sac-à-Plâtre :

— Et maintenant, si le père Louvet ne nous jette pas quelque bâton dans les roues... je crois que l'affaire est dans le sac.

— Bah ! fit le Jaguar... le père Louvet n'est pas si malin... qu'il est vieux... depuis huit jours, on n'a plus entendu parler de lui.

— On ne sait pas... on ne sait pas... conclut Rougeot-Cadet. En attendant, ouvrons l'œil et veillons toujours au grain.

Or, le lendemain du jour où ces faits avaient eu lieu, une étrange nouvelle circula dans Paris et vint frapper de stupeur tous les échos de la rue de Jérusalem,

Le matin même, vers huit heures, au moment où le père Louvet se présentait d'ordinaire à la Préfecture, sa vieille bonne Marthe arrivait tout effarée et demandait à parler à l'un des chefs de l'administration.

Une fois admise en présence de ce dernier, elle raconta

en pleurant que, depuis la veille, son maître avait disparu.

Le père Louvet avait des habitudes régulières ; il ne découchait jamais que pour son service, et dans ces cas-là, il ne manquait jamais de prévenir sa bonne qui ne l'attendait pas.

Cette fois, il n'avait prévenu personne, et elle avait passé toute la nuit à attendre.

Qu'était-il arrivé ?

Un malheur, sans doute.

Le père Louvet comptait tant d'ennemis parmi les hôtes les plus dangereux de la capitale.

Il avait été victime d'un guet-apens ; cela n'était pas douteux.

Le chef auquel la vieille Marthe s'adressait, lui demanda des détails précis sur ce que le père Louvet avait fait depuis quelques jours.

Et la vieille Marthe qui ne demandait pas mieux que de parler, fit connaître que son maître était rentré, il y avait peu de temps, avec des lettres importantes, à ce qu'il paraît, puisqu'il avait consacré une partie de la nuit à leur lecture.

Que le lendemain et les jours suivants, elle l'avait trouvé lisant et relisant ces mêmes lettres... qu'il avait fait demander une collection de la *Gazette des Tribunaux*, et qu'enfin la veille même, pendant toute la journée, il avait pris des notes nombreuses.

Puis, à huit heures du soir, il était sorti, emportant lettres et notes... et que depuis il n'avait pas reparu.

Ce récit, fait avec des commentaires que nous abrégons, fit bientôt le tour de Paris, et l'on ne douta pas que le père Louvet n'eût été assassiné dans la nuit par ceux-là même peut-être qu'intéressaient les lettres dont parlait Marthe.

Mais quels étaient les assassins et que pouvait-il y avoir dans ces lettres ?

Dès le matin même toutes les brigades furent sur pied, et se mirent à sillonner la capitale dans tous les sens.

LXII

La redingote verte.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'émotion profonde que produisit la disparition du père Louvet.

Pendant plusieurs jours, ce fut la conversation de toutes les loges et même de tous les salons.

Aucune classe de la société n'est à l'abri de la curiosité qu'inspirent ces drames mystérieux jusqu'au jour où la justice fait enfin la lumière dans les ténèbres qui les enveloppent.

En surplus, dans le fait qui nous occupe, le hasard servit merveilleusement l'avidité publique, et l'on eût pu croire qu'un habile metteur en scène s'était mis de la partie.

Ainsi, le soir même du jour où la vieille Marthe était venue signaler la disparition du maître, on retrouvait à la hauteur du pont de la Concorde, sur les quais, un portefeuille, qu'un officieux s'empressa de porter à la préfecture et qui fut reconnu tout de suite pour appartenir à l'infortuné Louvet.

On ouvrit le portefeuille séance tenante, mais on n'y trouva qu'une carte de police et quelques papiers insignifiants.

C'est dans ce portefeuille que devaient être renfermées les fameuses lettres, et l'on put constater immédiatement qu'elles avaient été soustraites.

Les soupçons prenaient du corps, et les recherches continuèrent plus ardentes et plus vives.

Brin-d'Amour s'était mis à l'œuvre avec un zèle et un dévouement qui avaient deux causes principales.

En première ligne, venait son amitié pour son maître ; en second lieu, son ambition légitime de lui succéder.

Sous l'empire de ces deux sentiments, Brin-d'Amour se multipliait.

Pendant deux jours, il visita, fouilla, retourna toutes les maisons suspectes de Paris et de la banlieue, depuis les sous-sols jusqu'aux mansardes... mais, malgré l'habileté qu'il déploya en cette circonstance mémorable, le pauvre Brin-d'Amour ne fit même pas ses frais, comme il le confessa humblement dans la suite.

Il ne faut pas négliger de relater cependant que, vers le milieu du deuxième jour, passant rue Mouffetard, il vit, accrochée à la montre d'un fripier, une redingote à la propriétaire qui lui attira l'œil d'une façon si impérieuse, que force lui fut de s'arrêter.

Cette redingote d'un vert tendre, et dont un usage inconsidérément prolongé avait blanchi les coutures, il la reconnut presque instantanément pour avoir appartenu à son maître.

Il appela le marchand, qui accourut.

— Combien ce vêtement ? lui dit-il d'une voix émue.

— Dix francs — pour rien.

— Je le prends ; seulement, il y a un détail qui va peut-être vous embarrasser.

— Quel détail ?

— Vous allez faire porter cet habit tout de suite à la Préfecture de police.

Le marchand pâlit légèrement.

Certains fripiers, pour si honnêtes qu'ils soient, ne dédaignent pas de receler au besoin.

Brin-d'Amour haussa les épaules.

— Allons ! allons ! dit-il avec bienveillance, n'ayez donc pas peur, que diable ! et nous ne vous ferons aucun mal... Mais il faut dire la vérité. D'où tenez-vous cette défroque ?

— Mais je l'ai achetée.

— A qui ?

— A une vieille femme.

— Quand cela ?

— Avant-hier.

— Et quelle est cette femme ?

Le marchand parut réfléchir. Mais il eut beau se presser le front, froncer le sourcil, crispier les poings, il ne se rappela rien.

Brin-d'Amour lui mit deux pièces de cinq francs dans la main, emporta la redingote verte, et se dirigea vers la préfecture, après avoir annoncé qu'il reviendrait.

Malheureusement la redingote verte ne jetait aucun jour nouveau sur la question.

Brin-d'Amour l'examina avec l'attention la plus profonde, en sonda les poches, en interrogea les doublures, et ce n'est qu'au dernier moment qu'il aperçut sur le côté gauche une large tache qui tranchait d'une façon relativement apparente sur la couleur tendre des pans et du dos.

L'agent dévoué porta aussitôt le vêtement chez un chimiste et fit analyser la tache.

Expérience faite, le chimiste affirma que cette tache avait été obtenue avec du sang de mouton.

Cette réponse renversa toutes les idées que, jusqu'à ce jour, Brin-d'Amour avait nourries sur le compte de son maître.

Ainsi, les ténèbres s'épaississaient, au lieu de s'éclaircir.

On comprend, toutefois, avec quelle avidité tous ces faits bizarres furent accueillis, répétés et commentés par les journaux.

Un matin, Brin-d'Amour venait de sortir de la mansarde qu'il occupait rue Guénégaud, et il s'était dirigé vers la demeure de son maître.

Tous les matins, il se rendait ainsi auprès de la vieille Marthe pour prendre langue, et savoir si la fidèle servante n'avait point découvert quelque trace de l'absent.

Habituellement, la vieille Marthe, fort proluxe en ses explications, lui racontait tout ce qu'elle avait recueilli de cancans chez les commères du quartier.

Mais ce jour-là, Brin-d'Amour fut tout étonné de la trouver sobre de parole, réservée et presque ironique.

Il la questionna... mais c'est à peine si elle répondit.

Seulement, elle lui offrit un verre de vieux Madère, que son maître tenait en réserve pour les grandes occasions, et quand il se disposa à se retirer, elle l'accompagna jusqu'au seuil de la porte.

— Il y a une chose qui m'a toujours préoccupée, lui dit-elle alors, et je voudrais bien en avoir le cœur net.

— De quoi s'agit-il, demanda Brin-d'Amour.

— Il s'agit de la redingote.

— Comment...

— Vous l'avez toujours chez vous ?

— Toujours.

— Eh bien ! il me semble que si je l'avais eue entre les mains, je serais peut-être parvenue à découvrir....

— Quoi donc ?

— Est-ce que je sais... Le père Louvet était très cachotier de sa nature... et dans les poches, dans les doublures, j'aurais trouvé...

— Mais j'ai cherché.

— Cherchez encore... mon ami... et qui sait... peut-être apprendrez-vous.

Brin-d'Amour ne répondit pas et sortit.

Il était fort soucieux.

Jamais Marthe ne lui avait paru ainsi. Il y avait évidemment un mystère là-dessous.

Au lieu de se rendre à la Préfecture, il retourna sur ses pas et revint rue Guénégaud.

Il monta les cinq étages et arriva à sa mansarde.

Un pauvre logis, bien nu, bien triste, bien sombre.

Brin-d'Amour n'était pas riche, et il faisait un rude métier.

Il avait bien aussi quelques peccadilles dans son passé et n'avait pas toujours été vertueux.

Mais depuis longtemps il vivait modestement et l'on peut dire même, honnêtement.

En entrant dans sa mansarde, le premier objet qui frappa son regard, fut la redingote.

Elle était toujours à la même place.

Lentement, — était-ce une illusion, une erreur ? — il lui sembla qu'elle ne se présentait pas dans le même sens qu'elle occupait le matin, au moment où il était sorti.

La redingote était retournée.

Brin-d'Amour était positif, et croyait peu au surnaturel.

L'idée lui vint tout de suite qu'une personne étrangère avait pénétré dans la mansarde.

Mais qui ?

Assurément, ce n'était pas un voleur, puisqu'il avait respecté le seul objet qui valût quelque chose, c'est-à-dire la redingote verte.

Les paroles de Marthe lui revinrent aussitôt en mémoire, et il s'empressa d'aller prendre le vêtement de son chef.

Puis, il le soumit immédiatement à une perquisition, faite d'une main habile et exercée !

Cela dura quelque temps... au bout duquel il sentit enfin sous ses doigts craquer un morceau de papier, qui avait glissé de la poche de gauche, et était allé se loger à l'extrémité de l'un des pans.

D'un coup de canif, il fendit la doublure et se saisit du papier.

Après l'avoir déplié d'un geste fébrile, il lut avidement les quelques lignes qu'il contenait.

C'était net et concis.

Voici ce qu'il y avait écrit au crayon :

« Imbécile,

» Tu n'es pas encore assez malin pour remplacer le » père Louvet. Rends-toi après-demain, minuit, à l'hôtel » d'Orvado, tenue soignée, teint havanais, linge éclatant, » tu y trouveras celui que tu cherches !... »

C'était tout. Point d'adresse ni de nom.

Brin-d'Amour devint rêveur.

Ce billet était-il de Louvet?... N'était-ce point une mystification...

Il ne savait que croire...

Après tout, il avait deux heures devant lui pour réfléchir et prendre un parti.

Il attendit donc, mais sans interrompre ses recherches qu'il poursuivit avec le même zèle infatigable.

Il était bien décidé d'ailleurs à aller faire un tour à l'hôtel d'Orvado, dans le costume et à l'heure indiquée.

LXIII

La partie d'écarté.

Ce fut une fête splendide et qui a laissé des souvenirs profonds dans la mémoire de ceux qui y assistèrent.

Mme d'Orvado occupait à Paris une de ces situations qui laissent une grande latitude à une femme et lui permettent de réunir dans ses salons les illustrations de tous les mondes parisiens.

Elle recevait avec un luxe inouï, et bien que la chronique ne fût pas inventée à cette époque, les journaux ne dédaignaient pas de temps à autre d'entretenir leurs lecteurs des splendeurs de ses fêtes et de l'éclat de ses réunions.

Ce soir-là, on peut dire que tout Paris y était représenté... et cela tenait peut-être à certaines rumeurs étranges qui avaient circulé depuis quelques jours dans la capitale sur le compte de ce mystérieux hôtel.

Pourquoi ces bruits, on n'aurait pu le dire. Ils n'avaient même pas précisément de corps, et c'est vaguement que l'on parlait du comte des Aiglades, de Juliette et de Clotilde.

Dix heures étaient à peine sonnées que déjà les salons étaient pleins.